

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1810 - 11 avril 2003 - prix : 1 €

IRAQ :

l'horrible

visage de

l'impérialisme

p. 3, 7, 8 et 9

**Metaleurop,
GIAT...**

**Non
aux
licenciements !**

p 10-11

Enseignants

**Réactions
contre les
attaques du
gouvernement**

p 12-13

M 06189 - 1810 - F: 1,00 €



Samedi 12 avril

Manifestons contre la guerre en Irak !

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Congrès du PCF : la même politique qui a fait faillite
- p. 5 ■ Retraites : Raffarin fait son Juppé
 - Élections régionales : changement dans la continuité
- p. 6 ■ Les pieds nickelés en Corse
- p. 14 ■ Logement : un budget antipauvres
 - Seine-Saint-Denis : non aux expulsions !
- p. 15 ■ Économies sur le dos des personnes âgées

Tribune

- p. 6 ■ Au bord du gouffre, le PC vote un pas en avant !

La guerre en Irak

- p. 7, 8 et 9

Enseignement

- p. 12-13 ■ Grèves dans l'Éducation nationale

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Metaleurop : 830 chômeurs de plus
- p. 11 ■ Giat Industries : 60 % des emplois supprimés
 - Les chiffres de la pauvreté en Europe
- p. 13 ■ CHR Besançon : pneumopathie atypique, responsabilités en chaîne

Dans le monde

- p. 16 ■ Côte-d'Ivoire : le mythe de la « réconciliation nationale »
 - Espagne : non à l'interdiction de Batasuna

MANIFESTER CONTRE LA GUERRE, C'EST UN DROIT !

Notre camarade Cécile Duchêne, conseillère municipale à La Courneuve, a été mise en garde à vue pendant 24 heures puis mise en examen, en particulier pour avoir « organisé une manifestation sur la voie publique » contre le déclenchement de la guerre contre l'Irak.

Il est à noter que le parquet de Bobigny poursuit notre camarade avec comme premier motif le non-respect d'un article du Code pénal qui impose une demande d'autorisation préalable pour toute manifestation, autre que folklorique ou traditionnelle, sous peine d'un emprisonnement de six mois. Ce décret-loi du 23 octobre 1935 a été pris sous le gouvernement Pierre Laval, pour limiter le droit de manifestation, dans une époque de montée du mouvement ouvrier.

Les libertés d'association, de réunion et de manifestation sont, paraît-il, les fondements des libertés démocratiques garanties à chacun. Mais apparemment, ce serait pour certains une liberté conditionnelle qui pourrait se transformer en délit en fonction de leurs opinions.

Communiqué de Lutte Ouvrière du 4 avril 2003

Cécile Duchêne, conseillère municipale Lutte Ouvrière de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, a été placée en garde à vue pendant plus de vingt-quatre heures. Suite aux manifestations lycéennes qui se sont déroulées le 20 mars dernier, elle est accusée notamment d'avoir « organisé une manifestation sur la voie publique n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable », de complicité de « dégradations volontaires de biens publics » dans des établissements scolaires, ainsi que d'avoir outragé un policier.

Le 20 mars, après le déclenchement de la guerre en Irak, des manifestations ont eu lieu dans toute la France et même dans le monde. Ces manifestations étaient autorisées, notamment à Paris dans l'après-midi et le soir à partir de la place de la Concorde, et c'est tout à fait légitimement que des jeunes ont commencé à se rassembler

dans leur quartier dès le matin pour s'y préparer. L'accusation avancée revient en fait à mettre en cause le droit de manifester, alors que la première puissance du monde mène en Irak une guerre sanglante et destructrice, sans aucune justification et même au complet mépris de ce qui est considéré comme le « droit international ».

Lutte Ouvrière, au contraire, estime nécessaire de tout faire pour que le sentiment d'indignation et d'opposition à cette guerre qui existe dans la population, et en particulier parmi la jeunesse des écoles et des lycées, s'exprime le plus largement possible et notamment par des manifestations publiques. Par ailleurs, ses militants ont toujours agi pour que de telles manifestations soient l'occasion d'exprimer cette indignation légitime, et ne soient pas entachées d'incidents ou de dégradations matérielles qui ne pourraient que les

dénaturer. Si de tels faits ont pu se produire, ce n'est donc pas du fait de ses militants.

Lutte Ouvrière s'élève donc contre des accusations injustifiées qui mettent en cause le droit de la jeunesse de manifester une inquiétude et une indignation plus que justifiées, au moment où se déroule une guerre dont les conséquences peuvent être très graves pour l'avenir de ce monde dans lequel elle est appelée à vivre.

**Réunion publique de Lutte Ouvrière
NEMOURS (Seine-et-Marne)
Samedi 12 avril à 15 heures
Centre communal « Les Tanneurs »**

**UNE DATE
À RETENIR :**
**(week-end de
la Pentecôte)**
**les 7, 8
et 9 juin**
**FÊTE DE
LUTTE
OUVRIÈRE**
**à Presles
(Val-d'Oise)**

Prochaine réunion du CERCLE LEON TROTSKY

50 ans après la mort de Staline
15 ans après la Pérestroïka,
11 ans après la disparition de l'URSS,

OÙ VA LA RUSSIE ?

Vendredi 25 avril à 20h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor
PARIS 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 €

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE :

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE -

LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre

de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE

OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 7 avril 2003

L'HORRIBLE VISAGE DE L'IMPÉRIALISME

■ Plus le temps passe, plus le vrai visage de l'intervention militaire anglo-américaine en Irak devient évident. Chaque jour apporte son lot d'images d'immeubles éventrés, d'hôpitaux démunis de tout où s'entassent femmes, enfants, vieillards blessés ou mutilés, de morgues où sont regroupés les corps des victimes des bombardements censés libérer l'Irak de la dictature sanglante de Saddam Hussein. Quand on voit, d'ailleurs, le nombre des victimes provoquées dans les rangs mêmes des troupes anglo-américaines ou de leurs alliés par des « tirs amis », comme ce fut le cas du convoi bombardé dimanche au Kurdistan, on ne peut que redouter le pire pour la population civile irakienne.

La guerre en Irak avait pour but, d'après Bush, la destruction des « armes de destruction massive » qui auraient été détenues par ce pays. Après trois semaines de guerre, les dirigeants de l'intervention sont toujours incapables de montrer la moindre preuve de l'existence de telles armes. Et en fait de destructions massives, ce sont eux qui en provoquent.

Cette guerre devait aussi d'après Bush et ses alliés apporter la liberté, la démocratie au peuple irakien. Mais en fait de démocratie, Bush vient de charger un de ses généraux de l'administration de l'Irak pour les mois qui viennent. La « démocratie », pour Bush, c'est le gouvernement du peuple... par

les généraux américains.

Les soldats de la coalition anglo-américaine qui tombent dans ce conflit, car il y en a aussi, ne meurent ni pour leur patrie, ni pour la « liberté ». Ils meurent pour permettre aux grandes sociétés qui dominent le monde de faire encore plus de profits. Car la guerre était à peine commencée que déjà Bush entreprenait de répartir les contrats de « reconstruction de l'Irak », en réservant de préférence ceux-ci à ses amis, aux trusts américains, et en ne laissant que des miettes à son allié anglais. Quant à la source de financement de ces contrats, il n'y a plus de mystère. On dit désormais ouvertement que c'est le pétrole irakien qui y pourvoira, confirmant ainsi que derrière les grands discours sur la « défense de la liberté » il n'y avait que la soif de l'or noir irakien.

La guerre que mènent les dirigeants américains et anglais en Irak est une guerre de brigands. Et nos gouvernants sont complices de ces brigands, même s'ils font mine de désapprouver cette guerre, qui profitera plus aux trusts américains du pétrole qu'à TotalFinaElf. Ils en sont complices parce qu'ils ont fait semblant de prendre pour argent comptant les buts de guerre américains (c'est-à-dire le désarmement de l'Irak censé être un danger pour la paix du monde) et parce qu'ils ont laissé les bombardiers qui allaient écraser Bagdad sous les bombes emprunter sans problème l'espace aérien français. D'ailleurs,

aujourd'hui, leur principale préoccupation c'est de savoir comment faire pour que Bouygues et d'autres ne soient pas exclus de la manne que représentera la « reconstruction » des infrastructures que les grandes puissances estimeront nécessaires pour mieux dépouiller l'Irak de ses richesses.

Ce n'est évidemment pas la première fois que les grandes puissances occidentales se livrent à de pareils actes de brigandage. En un siècle et demi le monde a connu d'innombrables expéditions de conquête coloniale, et presque autant de guerres à travers lesquelles les grandes puissances s'efforçaient de maintenir sous leur joug des peuples qui aspiraient à l'indépendance. De l'Afrique à l'Asie et au Proche-Orient (déjà), la France n'a pas été la dernière à réduire des peuples en esclavage sous prétexte de leur apporter les bienfaits de la civilisation. Comme elle n'a pas été la dernière non plus, de l'Indochine à l'Algérie en passant par Madagascar, le Maroc et la Tunisie, à recourir à des répressions sanglantes pour tenter de maintenir ces peuples dans son « empire colonial », comme on disait alors crûment.

Un monde de paix, un monde fraternel, cela ne sera possible que le jour où les travailleurs auront arraché le pouvoir aux grands trusts, pour qui la guerre n'est qu'un moyen de faire des affaires, et à leurs représentants.

Arlette LAGUILLER

Samedi 12 avril MANIFESTONS CONTRE LA GUERRE EN IRAK

À Paris, la manifestation partira à 15 heures
de la place d'Italie.



Congrès du PCF CONTINUITÉ D'UNE POLITIQUE QUI A FAIT FAILLITE

Le 32^e congrès du PCF s'est tenu du 3 au 5 avril, à Saint-Denis, sous l'enseigne qui s'étalait largement dans la salle du Congrès :

« **Communisme, écrire ensemble une page nouvelle** ». En fait de « page nouvelle », à l'issue du Congrès, la direction du PCF n'affichait absolument aucune intention de défendre une autre politique que celle qu'elle a défendue jusqu'à maintenant.

Le Congrès ne pouvait pas faire l'impasse sur les résultats électoraux de l'élection présidentielle de 2002, les plus mauvais de l'histoire du PCF, son candidat ayant obtenu 3,5 % des suffrages. Mais ce n'est pas pour autant qu'a été remise en cause la politique menée jusqu'à ces élections. Une politique menée dans le cadre du gouvernement « gauche plurielle », d'alliance avec les socialistes, et qui s'est traduite par des attaques répétées contre la classe ouvrière.

Pourtant, le PCF et ses ministres sont restés jusqu'au

bout solidaires de cette politique.

A l'issue du Congrès, dans son discours de clôture, Marie-Georges Buffet, élue de nouveau secrétaire nationale du PCF, inscrivait son projet dans la continuité de la politique de Robert Hue, qu'elle saluait chaleureusement. « *Notre parti est affaibli* » a dit et répété Marie-Georges Buffet. Mais pourquoi ? A cela il n'y a pas vraiment eu de réponse venant de la direction, parce qu'une réponse exigerait la remise en cause de la politique qui a conduit à cet affaiblissement, c'est-à-dire la remise en cause de la politique menée au gouvernement, dans le cadre de cette « gauche plurielle » dont les résultats néfastes pour la condition matérielle et morale de l'ensemble des travailleurs ont pu être jugés.

L'objectif de « *reconquérir le terrain des entreprises* », de « *fédérer les luttes* » en appelant aux syndicats, aux élus, aux responsables associatifs, à toutes les bonnes volontés, tout en écartant l'idée même de s'adresser aux militants et aux organisations d'extrême gauche, figure en



À la fin, les congressistes chantent. Mais ils ne sont pas à l'unisson avec les travailleurs.

bonne place dans les déclarations de la direction du PCF. Sans qu'il y ait vraiment de réponse à la question de comment y parvenir. La remontée électorale qui permettra de marchander une nouvelle alliance avec le Parti Socialiste, dans l'espoir de pouvoir, un jour, lorsque la droite sera suffisamment déconsidérée, retourner ensemble au gouvernement pour gérer une nouvelle fois les affaires de la bourgeoisie a été le vrai et le seul objectif affirmé, car le Parti Communiste n'a pas d'autre politique à proposer, et aucune autre politique n'a d'ailleurs été défendue dans le cadre de ce 32^e congrès.

Marie-Georges Buffet a su faire le diagnostic de la situation sociale actuelle, de la montée du chômage, du désespoir, des plans sociaux qui ruinent villes et régions, des fermetures d'entreprises, des bas

salaires, de la précarité, des mauvaises conditions de travail, etc. Mais elle n'a pas indiqué dans quelle voie s'engager pour donner les moyens aux classes populaires de résister aux attaques du patronat et du gouvernement et reprendre l'offensive.

L'affaiblissement électoral du PCF ne l'empêche pourtant pas de rester un grand parti, fort de dizaines de milliers de militants, dans les entreprises, dans les quartiers, dans les cités ouvrières. Là, ses militants seraient en mesure de mettre en avant une politique de défense des intérêts des travailleurs et des pauvres, non pas pour conquérir des voix en vue de les vendre pour une nouvelle alliance électorale et quelques fauteuils ou strapon-tins dans un futur gouvernement, mais pour redonner confiance à tous les exploités et les opprimés dans leur capacité

à créer un rapport de force en leur faveur, à faire reculer patrons et gouvernants.

Les militants du PCF sont encore nombreux à penser que le communisme reste toujours un espoir et que les prétendues « modernisations » les amèneront tout droit dans les sillons du PS. Ils pourraient peser sur la situation politique dans ce pays et aider à modifier le rapport de force en faveur des travailleurs. Alors pourrait s'écrire cette « page nouvelle » mise en exergue au Congrès. Mais à condition de ne pas abandonner les idées du communisme. Dans cette société capitaliste pourrissante et odieusement injuste, faite d'exploitation et de guerres, il n'y a d'ailleurs aucune autre voix possible pour le monde du travail. Mais ce n'est pas de cela qu'il était question à ce 32^e congrès.

Lucienne PLAIN

Procès Elf LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG

Le procès Elf entre dans sa quatrième semaine. La Justice s'intéresse aujourd'hui à l'un des volets d'une affaire qui dure depuis plus de huit ans déjà : celui des sociétés fiduciaires, des comptes à numéros et des détournements de fonds de la compagnie pétrolière. Sur le banc des accusés : Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf-Aquitaine, Alfred Sirven, son bras droit et, enfin, André Tarallo, le « Monsieur Afrique » du groupe pétrolier.

Mais les hommes politiques au pouvoir durant ces dernières décennies qui ont tiré les ficelles du groupe pétrolier d'État, sont les grands absents de ce procès

fleuve ; un procès parti pour faire des révélations... sur ce que l'on sait déjà !

L'actuel procureur de la République a refusé d'ouvrir une nouvelle enquête sur le financement des partis politiques pour cause de déclarations « imprécises ». Après que l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine, Loïk Le Floch-Prigent, eut déclaré à la barre « *qu'Elf finançait l'ensemble de la classe politique* », y compris la gauche qui, par la voix de Mitterrand avait réclamé un rééquilibrage des financements en faveur du Parti Socialiste. Bref, la classe politique pourra dormir sur ses deux oreilles ! À l'origine, la compagnie pétrolière Elf-

Aquitaine a financé les réseaux gaullistes œuvrant dans le pré carré africain, corrompu les chefs d'État pour mieux exploiter les richesses pétrolières de leurs pays, soudoyé les intermédiaires et acheté les hommes politiques, tout en multipliant les sociétés-écran pour faire disparaître les traces de cette gigantesque entreprise de corruption (Elf comptait plus de 4 000 filiales au temps de la présidence de Le Floch-Prigent). Une « caisse noire » existe depuis les origines du groupe. Elle a permis de financer les conquêtes pétrolières de l'impérialisme français pendant près de quarante ans aux quatre coins de la planète et au pas-

sage... « aider » quelques amis, de droite ou de gauche, à faire face à leurs « frais » de campagne électorale.

Alferd Sirven, l'homme qui prétendait faire « *sauter vingt fois la République* » avec ses révélations lors de son arrestation aux Philippines... est resté dans le flou et a tout simplement refusé de « cracher le morceau ». Bien qu'il fût l'un des piliers du « système-Elf », cet homme de l'ombre gérait une manne occulte de 5 millions de dollars par an (autant d'euros) qui lui servait à corrompre tout ce qu'il voulait. Lors de son audience, Sirven a prétendu avoir une « *éthique personnelle* » et s'est refusé à

« balancer » les politiques ! Ce fidèle serviteur a donc le sens de l'État et celui des intérêts des grandes entreprises... Spécialiste des coups tordus et des basses œuvres d'Elf, rompu à tous les exercices de voltige de la haute finance, nageant dans les eaux troubles de la corruption, Sirven a au moins retenu une leçon : dans le milieu des affaires comme dans le milieu tout court, la loi du silence est la règle...

Alors il y a fort à parier que ce volet du procès Elf ne « dévoile » que des aspects mineurs d'un vaste système d'exploitation, de pillage et de corruption bien représentatif du fonctionnement du système capitaliste.

René CYRILLE

Retraites

QUAND RAFFARIN FAIT SON JUPPÉ

Quelque peu désemparé par le succès de la manifestation du 3 avril contre l'offensive gouvernementale en matière de retraite et d'éclatement des services de l'État, Raffarin a fait mine de prendre une allure martiale et décidée. Le soir même, il déclarait : « *Je tiens bon. J'irai jusqu'au bout, selon le calendrier exact que nous nous sommes fixé* ». Fini le ton placide et débonnaire : Raffarin a tenté de faire son Juppé, l'homme qui rêvait, il y a huit ans, en 1995, de remettre en question les régimes spéciaux de retraite des travailleurs de la fonction publique et des entreprises nationalisées.

Le 15 novembre 1995, Juppé annonçait, sûr de lui : « *Au nom de la justice, nous engagerons la réforme des régimes spéciaux de retraite. Il s'agira de préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes, et notamment les modalités d'allongement de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein... J'installerai sans délai la Commission de réforme des régimes spéciaux qui me proposera, sous quatre mois, les mesures correspondant à ces orientations* »...

Mais il ne fallut pas attendre quatre mois pour que, dans les semaines qui suivirent, un fort mouvement de grèves et de manifestations se développe parmi les cheminots et les travailleurs de la fonction publique. En moins de trois semaines, il anéantit les projets de Chirac-Juppé, au moins sur la question de ces régimes spéciaux. Le 11 décembre, leur gouvernement décidait la suspension du plan d'attaque contre les retraites du public

et la dissolution de la commission mise en place pour la réaliser.

Que Raffarin troque ses tapes dans le dos pour la morgue à la Juppé ne changera rien au problème. Le sort des mauvais coups qu'il prépare ouvertement dépend uniquement des travailleurs. Les journées de mobilisation des 1^{er} février et 3 avril pour la défense des retraites ont été marquées par la participation importante des travailleurs et tout indique que la grande majorité de l'opinion publique est favorable à ceux qui se battent pour la défense des retraites.

Depuis des mois, le gouvernement affiche une belle assurance. Il a annoncé par la voix de Fillon comment il comptait avoir réglé l'affaire d'ici à l'été. Mais les travailleurs de la fonction publique, les plus directement menacés, viennent de montrer une seconde fois qu'ils n'acceptaient pas les projets gouvernementaux. Dans les semaines qui viennent, il dépend de leurs réactions croissantes que l'apparente pugnacité de Raffarin, décidé à faire un mauvais sort à leurs retraites, éclate et se réduise à ce qu'elle est : une pure rodomontade.

Ses projets doivent connaître le même sort que ceux de son lointain prédécesseur à Matignon. Comme naguère le plan Juppé, celui de Raffarin doit aller au panier, selon ce slogan-programme entendu à la manifestation parisienne du 3 avril : « *En 95, on a battu Juppé, en 2003 on battra Raffarin* ».

Michel ROCCO

Y' APA de cadeaux... sauf pour les riches

Le gouvernement récupérera 400 millions d'euros sur l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). En effet la décision a été prise de repousser le paiement de cette allocation à la date d'acceptation des dossiers et non pas à la date du dépôt comme cela était le cas. Et voilà par quel tour de passe-passe on peut récupérer 400 millions d'euros aux dépens des allocataires. Une somme qui équivaut à l'incidence de l'allègement de l'impôt sur la fortune.

Élections régionales CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ ANTIDÉMOCRATIQUE !

Le jeudi 3 avril, le Conseil constitutionnel déclarait contraire à la Constitution l'article de la nouvelle loi sur les élections régionales qui imposait un seuil de suffrages correspondant à 10 % des électeurs inscrits pour une liste, afin qu'elle puisse se maintenir au deuxième tour et ainsi participer à la répartition des sièges.

Le jour même, Raffarin annonçait que le gouvernement allait en revenir à son projet initial, qui fixait ce seuil à 10 % des votants. Rappelons que, auparavant, l'élection avait lieu à un tour et que, pour qu'une liste soit prise en compte dans la répartition des sièges, il lui fallait recueillir au moins 5 % des voix. Bien que le caractère antidémocratique de la loi soit maintenu dans ses principes, non seulement cela n'a plus soulevé aucune protestation de la part du clan des députés protestataires, mais une bonne partie d'entre eux a même crié « victoire ».

Cela en dit long sur la sincérité de tous ces prétendus « démocrates », de l'UDF de Bayrou aux socialistes, qui

dans des déclarations solennelles en avaient appelé « *au respect du pluralisme* » et « *au droit pour les électeurs d'être représentés par les élus de leur choix* ».

D'ailleurs, ce qu'a censuré le très réactionnaire Conseil constitutionnel, ce n'est pas le principe d'empêcher les électeurs de choisir librement leurs élus, mais simplement le fait que cette mesure ait été ajoutée tardivement, et aussi le caractère confus de la loi. Le Conseil serait bien en peine en effet de s'opposer aux atteintes à la juste représentation de tous les courants politiques, car toutes les autres élections, législatives, cantonales ou municipales, sans parler des présidentielles, ont été justement conçues pour limiter, de façon plus ou moins radicale selon les cas, la liberté de choix des électeurs, en particulier en ce qui concerne les courants minoritaires.

Le paradoxe de cette affaire, c'est que le principal gagnant de cette « grande victoire démocratique », se retrouve être le Front National,

alors que l'objet de la nouvelle loi était paraît-il justement de lui faire obstacle. En fait, c'est lui qui pourra sans doute passer la barre des 10 % des votants dans bien des cas, alors que les listes d'extrême gauche, même celles qui avaient recueilli 7 % des voix dans certaines régions ouvrières, se trouveraient cette fois totalement éliminées de toute représentation.

Pour la majorité des autres formations politiques, il ne s'agit pas d'un problème de principe, mais simplement de marchandage électoral, de places à négocier avec leurs alliés du moment, tant elles sont proches sur le fond et prêtes à mener toutes la même politique, quelle que soit leur étiquette. Une politique qui a consisté dans toutes les régions, d'abord à servir les intérêts des privilégiés, à multiplier les aides diverses et subventions en tous genres au patronat et aux possédants, et à offrir des marchés juteux et d'abord aux plus grandes.

Paul SOREL

Sur la double peine SARKOZY PERSISTE

Sarkozy a rendu public, la semaine dernière, le rapport qu'il avait commandé en novembre 2002 sur la double peine, c'est-à-dire les décisions d'expulsion appliquées aux étrangers condamnés à de la prison. En effet sur la base d'une ordonnance remontant à 1945 sur le séjour des étrangers, ces derniers sont doublement sanctionnés puisqu'après avoir purgé leur peine de prison, ils sont passibles d'une expulsion vers leur pays d'origine, alors que beaucoup ont construit leur vie en France depuis des dizaines d'années.

Finis le cinéma d'il y a six mois, où Sarkozy se prétendait touché par cette injustice dénoncée par de nombreuses associations ainsi que par le cinéaste Bertrand Tavernier qui en réclament l'abolition. Il avait même évoqué le caractère « *inhumain* » de cette mesure dite « *d'interdiction du territoire français* » pour « *les étrangers dont l'essentiel de la*

vie est en France ».

Mais une fois l'effet d'annonce médiatique passé, le rapport approuvé par Sarkozy sur ce sujet ne dépare pas au milieu de toutes les attaques contre les immigrés contenues dans son projet de loi sur « *l'entrée et le séjour des étrangers et la lutte contre l'immigration clandestine* ». Non seulement l'interdiction du territoire français n'est pas abolie, mais les mesures présentées comme devant protéger certaines catégories d'étrangers seront peut-être assorties d'exceptions qui permettraient aux tribunaux de les interpréter comme bon leur semble. La

possibilité de prononcer une expulsion comme peine principale est aussi maintenue. Quant à la mise en place d'une enquête sociale systématique, elle est vraiment de pure forme vu la situation des tribunaux qui sont débordés et n'auront pas ou ne prendront pas le temps de l'effectuer. Mais que pouvait-on attendre d'autre de celui qui se vante d'affréter chaque semaine des avions pour renvoyer manu militari des dizaines de travailleurs sans papiers qui n'ont commis aucun délit mais tentent simplement de vivre ici normalement !

Annie ROLIN

Manifestation des sans-papiers

La Coordination nationale des sans-papiers appelle à une manifestation nationale, samedi 26 avril, à 14 heures, au départ de Montparnasse (place du 18-

Juin-1940, angle de la rue de Rennes).

Lutte Ouvrière s'associe à cette initiative et invite ses lecteurs à se joindre à cette manifestation.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

AU BORD DU GOUFFRE, LE PC VOTE UN PAS EN AVANT !

C'est à Saint-Denis que s'est tenu le 32^e congrès du Parti communiste, dans la ville « des rois morts et du peuple vivant » comme l'a présentée son maire communiste Patrick Braouezec. Allusion perfide ?

Après la débâcle à l'élection présidentielle 2002, où Robert Hue avait récolté 3,37 % des suffrages, le PCF avait promis un congrès ouvert... en se gardant de le convoquer aussitôt ! Dans les semaines qui ont suivi le 21 avril, les colonnes de l'Humanité ont fait une large place aux débats et critiques de militants. Depuis plusieurs mois, dans les assemblées préparatoires au congrès, différents courants se sont exprimés publiquement. Sur la possibilité d'au moins faire entendre les divergences, le parti voulait montrer qu'il avait muté.

Un ensemble d'oppositionalistes comprenant d'une part les *orthodoxes* du Pas-de-Calais, d'autre part les *conservateurs*, anciens proches de Marchais, avait pour axe la contestation de la *mutation* engagée depuis dix ans par Robert Hue, la volonté de conserver l'ancrage dans les milieux populaires, et la défense de l'*autonomie du parti*. Premièrement, se protéger des alliances mortelles avec le PS, comme si leur référence Georges Marchais n'avait pas livré le PC pieds et poings liés au PS de Mitterrand, et n'avait pas accepté la participation gouvernementale en 1981. Deuxièmement, se méfier de ceux que le PC appelle toujours les *gauchistes*, non sans vestiges d'envie de cogner sur l'extrême gauche. Avant le congrès, les textes présentés au vote en opposition à l'orientation de la direction ont recueilli respectivement 23,6 % et 21,4 % des voix, une concurrence sérieuse à la direction qui n'en a recueilli que 55 %.

Une deuxième mouvance (qui n'a pas présenté de texte) était sur une ligne opposée, défendant au contraire davantage de *mutation*. Souhaitant « rassembler les communistes dans et hors parti », les *renovateurs* ont prôné l'ouverture à d'autres formations politiques : continuer à quémander l'aide électorale des sociaux-démocrates, donc, mais ne pas négliger d'aller voir ce qui peut marcher en ce moment du côté de l'anti-mondialisation voire de l'extrême gauche, la LCR notamment.

Des débats au congrès ont finalement eu lieu. Houleux, même. Mais ils n'ont réellement porté que sur les places dans l'appareil. Ainsi l'événement du congrès a-t-il été le psychodrame autour d'une liste alternative présentée par Maxime Gremetz, pour l'élection du Conseil national du parti, contre laquelle c'est le *renovateur* Martelli qui est monté au créneau en lieu et place de la direction. Après deux heures d'interruption de séance, des kilomètres de discussion de couloirs et quelques retournements, la liste concurrente a été écartée et un compromis ficelé. Comme prévu, Marie-George Buffet a été réélue secrétaire nationale, même si près d'un quart des délégués a refusé de prendre part au vote.

Quant aux discussions politiques, elles ont surtout été marquées par le brassage habituel, jusqu'à la nausée, des formules creuses

et des fausses autocritiques. « Penser le dépassement du capitalisme [...] en considérant toutes les libérations nécessaires » ; « Etre le parti qui [...] fait du peuple lui-même le bâtisseur d'une société profondément transformée... » ; « Innovation profonde dans notre conception même de la politique, dans notre mise en acte du communisme en politique... ». Sur les réels problèmes de la classe ouvrière, il n'a forgé dans des « ateliers » que des alternatives volontairement vagues comme sur l'emploi où « l'enjeu fondamental » ne serait pas l'interdiction des licenciements mais la proposition d'une SEF (Sécurité d'emploi formation) ! Le seul élément nouveau aura finalement été l'hommage appuyé à Chirac pour sa « position conséquente [...] pour empêcher la guerre » !

Un congressiste a demandé alors : « Est-ce qu'on fait le choix de reconstruire le PCF ou est-ce qu'on joue la survie de quelques élus dans les régions qui seront forcément à la remorque des sociaux-démocrates ? » La réponse est claire. Les dirigeants du PCF n'ont rien à dire, rien à proposer, et leur seule perspective, c'est, selon l'expression de Marie-George Buffet, non de « continuer comme avant » mais « d'aller de l'avant » dans la même direction.

Cela fait très longtemps que la direction du parti est politiquement morte, en tant que direction communiste et révolutionnaire. Elle l'était déjà aux belles heures de Maurice Thorez et de la participation gouvernementale d'après-guerre, quand le PC faisait 26 à 28 % des voix. Aujourd'hui, Robert Hue puis Marie-George Buffet enfoncent sous l'eau ce que le parti conserve encore de capital militant dans les entreprises et les quartiers, qui pourrait pourtant peser favorablement dans la conscience politique et les luttes (le parti déclare aujourd'hui 133 000 adhérents, dont 43 000 auraient participé aux votes).

La direction du PC n'offre aucune perspective politique de bouleversement social. L'appareil du PC est préoccupé des seuls micmacs électoraux pour 2004. Foin du programme sur lequel la classe ouvrière doit engager la lutte générale, contre les licenciements, et contre toutes les attaques du gouvernement, en particulier sur les retraites et la sécurité sociale !

Ce programme de mesures d'urgence comme l'idéal communiste et révolutionnaire, c'est l'extrême gauche, malgré sa faiblesse, qui aujourd'hui les avance – même si on peut discuter de la façon dont elle le fait. Non sans influence militante et politique dans le milieu du PC. Mais il y a un pas à franchir. Ne serait-ce que quelques milliers de militants du PC, dévoués aux intérêts de leur classe, qui viendraient sur ce programme révolutionnaire que l'extrême gauche cherche à faire vivre, et l'offensive gouvernementale et patronale en serait singulièrement compromise.

C'est l'enjeu, dans les rangs du PC comme de l'extrême gauche.

Benoît MARCHAND



LES PIEDS NICKELÉS EN CORSE

Les deux compères Raffarin et Sarkozy se sont rendus en Corse pour vendre devant les élus locaux (à l'exception des nationalistes, qui boycottaient la rencontre) leur projet de consultation par référendum pour ou contre la « collectivité territoriale unique déconcentrée ». Ce qui signifie, en langage décodé, la suppression des deux actuels départements et leur remplacement par une entité administrative unique.

Après avoir pris l'avis des notables de l'assemblée de Corse, le Parlement national sera donc saisi d'un projet de loi qui autorisera une consultation de la population de l'île appelée aux urnes le 6 juillet prochain.

En réponse à quelqu'un qui lui faisait remarquer que le « non » pouvait l'emporter, le Premier ministre a eu cette réponse aux accents lyriques sur le « beau risque de l'avenir de la Corse ». Mais la cause est plus prosaïque. Il s'agit, nous explique-t-on, de réduire les frais administratifs et de gagner, peut-être, en efficacité, ce qui n'est pas garanti puisque le nouveau dispositif maintiendra en pratique deux sous-entités (des « conseils territoriaux ») correspondant plus ou moins aux deux actuels départements.

Quant au mode d'élection de la prochaine assemblée territoriale, le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'il y avait des points non négociables : le respect de la parité hommes-femmes, un vote qu'il dit être à la proportionnelle mais qui comme dans d'autres modes de scrutin de la métropole assurera une « prime à la majorité ».

Tout cela s'inscrit en fait dans la continuité des consultations entamées par le précédent gouvernement, celui de Lionel Jospin, qui avait négocié avec les différentes composantes de la vie politique corse, et notamment les nationalistes, pour tenter de mettre un terme à la violence en prenant en compte une partie des revendications de ceux-ci. Le principe d'une assemblée territoriale unique était d'ailleurs une suggestion des nationalistes, de même que l'élection à la proportionnelle qui pourrait leur donner un rôle d'arbitre dans la

future assemblée (ils représentent peu ou prou 15 % des suffrages).

Les représentants du gouvernement se suivent donc, ne portent pas forcément la même étiquette politique mais viennent vendre un produit voisin, sinon identique. La droite, quand elle était dans l'opposition, avait brocardé la tentative de Jospin. Ayant enfilé à son tour les habits du Premier ministre, Raffarin reprend donc à son compte ce qu'il critiquait hier encore. Cela illustre une fois de plus une certaine continuité des gouvernants successifs. Comme leurs prédécesseurs, Raffarin et Sarkozy ne seraient pas fâchés d'obtenir un armistice avec les nationalistes, avec le bénéfice politique qui va avec.

Pour les Corses, si ce nouveau statut voit le jour, ce ne sera jamais que le quatrième statut qu'on leur propose en vingt et un ans. Il a été, en effet, déjà modifié à trois reprises, en 1982, 1991 et en 2002. Accessoirement, la droite s'appête à défaire le système des deux départements qu'elle avait elle-même mis en place en 1975, ce qui fait grincer quelques dents dans ses rangs. Mais ce ne sera peut-être en pratique qu'une demi-suppression puisqu'on annonce, par exemple, que les plaques d'immatriculation automobile 2A et 2B seront maintenues.

De toute façon, si ces différents statuts, issus pour l'essentiel de la décentralisation, auront pu faire la carrière, et donc le bonheur, de quelques politiciens locaux, ils n'ont jusqu'à présent jamais permis de régler les principaux problèmes auxquels se trouve confrontée la grande majorité de la population.

Les politiciens locaux, comme les représentants du gouvernement qui viennent périodiquement en pèlerinage en Corse pour tenter d'apaiser les nationalistes ont passé beaucoup plus de temps, ces trente dernières années, à discuter d'usines à gaz institutionnelles qu'à faire quelque chose de sérieux pour améliorer la vie quotidienne de la population, c'est-à-dire créer des emplois, mettre en place des infrastructures pour le bien de tous, développer les services publics, etc. Et sur ce plan, malheureusement, il n'y a pas d'« exception corse », les habitants de l'île sont logés à aussi mauvaise enseigne que le reste de la population de l'Hexagone.

Jacques FONTENOY

Convergences Révolutionnaires n° 26 (mars-avril 2003), bimestriel édité par la Fraction
 • Un dossier sur les États-Unis en guerre contre l'Irak, contre les peuples, contre leur peuple.
 • Des articles : la politique de l'impérialisme français au Moyen-Orient et en Côte-d'Ivoire ; les enjeux du congrès CGT ; la recrudescence du chômage ; les suppressions d'emplois à la SNCF, dans l'Éducation nationale et à Arcelor.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
 LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
 Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

BAIN DE SANG ET MENACES CONTRE LES MASSES PAUVRES

Au vingtième jour de l'invasion, l'armée anglo-américaine contrôle désormais une grande partie de Bagdad. Mais dans plusieurs quartiers se livrent encore des combats.

Si l'on en croit les propos d'un journaliste spécialisé dans les affaires militaires rapportés par *Le Monde*, le prétendu souci d'épargner la population civile affiché par l'état-major américain, ne s'applique guère sur le terrain. Les tanks Abrams, explique ce correspondant, « tirent sur tout ce qui bouge, tout ce qui est suspect. C'est feu à volonté (...). Ils n'ont pas de discipline de feu. L'initiative est laissée aux soldats, à des gamins de vingt ans. C'est pour cette raison qu'ils tirent aussi sur des civils(...). Ils se vengent encore du 11 septembre et il n'y a aucune sanction quand un soldat tue des civils(...). J'ai l'impression que c'est aussi une manière de masquer leur peur. Ils ont très peur et ça empire à chaque fois qu'ils ont des pertes ».

Il faut dire que dans ce domaine l'exemple vient de haut. N'est-ce pas l'état-major américain qui s'était vanté d'avoir fait 2 000 victimes irakiennes au cours des deux premiers jours de l'offensive

contre Bagdad ? Et, parmi ces victimes, ne comptait-on pas, entre autres, la population entière de deux villages réduits en cendre par une avalanche de missiles ?

On continue à nous dire que la seule cible de cette guerre est le régime de Saddam Hussein. Et on n'en finit pas de nous montrer les splendeurs des palais du dictateur – splendeurs toutes relatives, comparées aux châteaux de la reine d'Angleterre, aux résidences ubuesques de certains milliardaires américains, sans parler de celles des piliers de l'impérialisme que sont les seigneurs des émirats arabes. Mais ces splendeurs peuvent-elles faire oublier les amas de décombres, fruit du dernier cri de la technologie des trusts de l'armement, qui servent de tombe à tant d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'ont jamais pu choisir – pas plus cette guerre voulue par l'impérialisme que la dictature de Saddam Hussein que les grandes puissances ont si longtemps soutenue ?

La réalité, c'est que la nature de cette guerre d'invasion et la disproportion des moyens militaires qui y sont mis en œuvre en font un acte terroriste dont la population est la principale victime mais aussi, bien plus que le régime, la principale cible.

D'ailleurs, depuis que les troupes anglo-américaines ne se contentent plus d'isoler les grandes villes en les contournant, se pose de plus en plus le problème de l'attitude de la population à leur égard.

C'est ce que l'on peut voir à Bassora. Face à une population qui se montrait peu accueillante, l'état-major britannique a mis le siège à la ville, la privant en grande partie d'électricité, d'eau potable et d'aliments frais. Après deux semaines de ce régime, les généraux se sont sentis assez forts pour passer à l'attaque et, à les en croire, ils auraient pris le contrôle de la quasi-totalité de la ville, « en-dehors de quelques poches de résistance ».

Mais c'est précisément là qu'ont commencé les problèmes. Non seulement la population de Bassora a accueilli les envahisseurs avec défiance, mais elle ne fait preuve d'aucune résignation. Les soldats ont beau se livrer à une chasse à l'homme en règle, fouillant les quartiers maison par maison, soi-disant pour débusquer les dignitaires du régime, mais sans doute surtout pour y prendre les innombrables armes que détient la population, ils sont impuissants lorsque des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans armes, se livrent

au pillage de tout ce qu'ils peuvent trouver dans les anciens locaux officiels, ou lorsqu'ils prennent d'assaut des convois de ravitaillement, y compris certains destinés à l'armée anglaise. Comme le disait avec inquiétude un officier supérieur britannique sur le terrain, « nous ne sommes pas équipés pour faire face à une telle situation » – tout au moins pas équipés pour le faire sans tirer dans le tas et risquer un soulèvement.

L'état-major britannique a donc nommé un chef de tribu irakien à la tête d'une administration fantôme dans l'espoir de recréer une apparence de légalité. Mais cette légalité fictive ne peut que se heurter à une réalité bien palpable, celle de la misère omniprésente dans cette ville qui est aussi le plus grand centre ouvrier du pays, une misère rendue endémique par la domination impérialiste et dramatiquement aggravée par douze années de sanctions économiques occidentales.

Derrière les discours sur leurs prétendus « buts démocratiques », les dirigeants anglo-américains savent que les masses pauvres d'Irak, et elles seules, auraient les moyens de se mettre en travers de leurs plans. Ce n'est pas pour rien si l'état-major américain a donné l'ordre de ne plus

détruire les tanks et véhicules blindés irakiens, afin qu'ils puissent resservir une fois la guerre terminée – et resservir à qui, sinon à la future police irakienne qui, sous les ordres des forces d'occupation, sera chargée d'écraser dans le sang toute velléité de révolte dans la population. Quant au plan anglo-américain d'administration du pays présenté lors du sommet de Belfast, il parle explicitement de réutiliser les cadres du parti Baas, après en avoir écarté les plus hauts dignitaires, pour les structures de l'appareil de répression de l'après-guerre.

Ainsi, selon les plans de Washington et de Londres, la population irakienne passerait-elle d'une dictature à une autre, sans même un changement de nervis, d'arsenal ou d'uniforme, sous la haute surveillance des troupes d'occupation occidentales. Mais rien n'est encore joué. A force de semer l'oppression, la misère et la mort, l'impérialisme semble déjà avoir réussi à s'aliéner une partie au moins des masses pauvres irakiennes. Et il n'est pas dit que celles-ci se laisseront terroriser au point de laisser le champ libre à ces plans.

François ROULEAU

Le sommet de Belfast

LE RETOUR DES MIRAGES ONUSIENS ?

Présenté à l'opinion publique britannique comme marquant la volonté de Blair de « rééquilibrer » l'alliance anglo-américaine contre l'Irak, le sommet de Belfast aura surtout démontré une fois de plus la détermination de l'administration Bush à suivre la ligne qu'elle a choisie sans le moindre égard pour les protestations de ses alliés ni les problèmes qu'ils peuvent avoir vis-à-vis de leurs opinions publiques.

La seule chose notable dans ce sommet aura été la promptitude avec laquelle Blair a fait machine arrière par rapport à la position claironnée par son gouvernement au lendemain du précédent sommet à Camp David.

Plus question, en effet, pour le gouvernement britannique de répondre au projet d'administration militaire américaine de Bush par un contre-projet d'administration civile sous l'égide de l'ONU. Désormais le seul but de la Grande-Bretagne devient officiellement d'obtenir l'aval de l'ONU à la future administration d'occupation, sous la forme d'une résolution idoine.

On en revient donc à peu de chose près à la situation précédant l'invasion, lorsque la diplomatie britannique s'évertuait de rallier des soutiens à la politique de Bush au sein du Conseil de Sécurité. Tout ce que Blair a pu obtenir de Bush c'est qu'il ne s'oppose pas trop ouverte-

ment à une telle démarche.

Le recul de Blair a-t-il été la contrepartie de concessions de la part de Bush aux entreprises britanniques, comme celles-ci le revendiquaient à cor et à cri ? On peut supposer qu'il en a été question au cours de ces discussions. Mais rien n'a filtré à ce jour quant au contenu de ces concessions, si tant est qu'il y en ait eu.

La seule « concession » dont Blair ne manquera pas de se prévaloir bruyamment vis-à-vis de l'opinion publique britannique, qui, déjà hostile à la guerre, commence à s'indigner de la situation alimentaire et sanitaire de plus en plus catastrophique en Irak, c'est l'ouverture « prochaine » de l'Irak aux ONG

liées à l'ONU, ouverture à laquelle l'état-major américain s'était opposé jusqu'à présent. Mais encore faut-il dire qu'aucune date n'a été fixée, pas même dans les zones du Sud qui sont officiellement placées sous contrôle britannique – ce qui ne peut que susciter des inquiétudes pour l'avenir.

Cela dit, que ce soit l'ONU seul qui ait officiellement la direction des affaires en Irak, ou bien que ce soit Washington, avec ou sans l'aval de l'ONU, cela ne changera rien à la réalité de la situation pour la population irakienne.

D'abord parce que le pouvoir est une question de rapport de forces et que celui-ci, aussi bien sur le terrain, en

Irak, que sur le plan international, permet aux dirigeants de Washington d'imposer à l'ONU la politique qu'ils souhaitent. Et ensuite parce que, quel que soit l'emballage que les grandes puissances y mettront et quel que soit le rôle que les unes et les autres y joueront, il s'agira bel et bien d'une occupation, destinée à renforcer la main-mise de l'impérialisme sur toute la région par l'instauration d'un régime à sa solde en Irak même – un régime impitoyable face aux peuples et aux masses pauvres mais servile face aux trusts impérialistes et à leurs États.

F. R.

« MOURIR POUR LES INDUSTRIELS ET LES BANQUIERS »

■ Alors que l'on voit chaque jour les images d'Irakiens mutilés, les représentants des grandes puissances ne se gênent pas pour dire crûment que l'Irak est désormais un gâteau à partager entre leurs trusts respectifs.

Les USA ont déjà commencé dans les faits à mettre la main sur les marchés de reconstruction et d'aide humanitaire. L'Usaid, l'organisme qui contrôle l'attribution de ces marchés, les a tous réservés à des firmes américaines, qu'il s'agisse de réparer les installations pétrolières ou de remettre en état et de gérer le port d'Oum Qasr. C'est cette politique que l'ex-conseiller du secrétaire d'État américain à la Défense, Richard Perle, avait annoncée avec cynisme en déclarant qu'il n'y avait aucune raison que ceux qui « n'ont pas adhéré au club » des envahisseurs, soient invités au « dîner du club » – c'est-à-dire à la distribution des contrats de la reconstruction.

Du coup, les impérialismes de seconde zone, européens en particulier, en sont réduits à ronger leur frein. Les alliés de Bush ne sont guère mieux traités

d'ailleurs. La Grande-Bretagne, en particulier, a pu constater que la carte du club ne donnait pas pour autant accès au repas. Comprenez qu'elles n'auraient au mieux que quelques miettes dans le dispositif mis en place, les firmes britanniques se sont repliées sur une position plus conforme au rapport des forces, celle de sous-traitantes des entreprises américaines.

Mais, du coup, les puissances européennes, qu'elles soient alliées de Bush comme la Grande-Bretagne ou qu'elles aient fait mine de s'opposer à sa politique, comme la France et l'Allemagne, se rejoignent aujourd'hui pour réclamer que ce soit l'ONU et non les USA qui assume la direction des choses dans l'Irak de l'après-guerre. Car elles espèrent bien qu'une telle occupation « multilatérale » de l'Irak, dûment camouflée sous des prétextes humanitaires, conduise à une répartition plus « équitable » du butin irakien – ce qui n'est d'ailleurs même pas certain.

Quant à Dominique de Villepin, il a tenu à monter au créneau pour défendre les intérêts des entreprises françaises face à Richard Perle, en s'indignant vertueusement de ce que « l'Irak puisse être une sorte d'Eldorado, un gâteau que les États peuvent se parta-

ger » – indignation toute hypocrite que suffiraient sans doute à faire taire quelques miettes du dit « gâteau » au profit du patronat français.

En attendant leur part hypothétique du gâteau irakien, les entreprises françaises cherchent à capitaliser l'accueil favorable reçu par les prises de position chiraquiennes dans certaines capitales arabes – et n'était-ce pas là leur objectif, d'ailleurs ?

C'est ainsi que le président UMP de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, Patrick Ollier, vient d'être envoyé en Libye par Chirac pour y rencontrer Khadhafi. Il était accompagné de représentants d'une dizaine de grands groupes comme Total, Accor, Sopexa, Vinci, France-Céréales. Ils s'agissait surtout de parler affai-

res, et en particulier du programme de développement des infrastructures libyennes estimé à 35 milliards d'euros, dont 6 milliards pour le seul secteur pétrolier.

Les vautours du capital se précipitent déjà sur la région. Quant aux Irakiens qui continuent à se faire massacrer au nom de la « démocratie » dans le déchaînement de barbarie meurtrière que les pays riches ont déclenché contre leur pays, ou aux soldats occidentaux qui risquent leur vie, parce que c'est leur « boulot » comme disait l'un d'entre eux à un journaliste, ce sont autant de vies humaines gâchées à jamais au seul bénéfice des trusts et des banquiers.

Daniel MESCLA



LES PARLEMENTAIRES EUROPÉENS ÉVITENT DE DÉNONCER LES ATROCITÉS

Comme la séance plénière d'avril du Parlement européen se tenait au moment même où les troupes impérialistes entraient dans Bagdad, on pouvait s'attendre à ce que cette assemblée, si prompt à dénoncer les « atteintes aux droits de l'homme », se manifeste un tant soit peu. Ce fut effectivement le cas. Mais avec l'hypocrisie, le cynisme et l'insensibilité qui caractérisent la grande majorité d'une assemblée soucieuse de ne pas aborder le sujet.

Sous prétexte qu'il n'y avait « rien de mieux que l'aide humanitaire » pour « ressouder » une Union européenne bien divisée, le groupe des Verts a proposé de mettre à l'ordre du jour une déclaration « humanitaire » et non contre la guerre. Une hypocrisie dénoncée à juste titre par le président du groupe

GUE, Francis Wurtz. Soumise au vote, la proposition a été repoussée... avec l'aide malheureusement de ceux qui, favorables à la guerre, préfèrent, eux, ne pas aborder le sujet, même sous cette forme édulcorée.

Un député français de droite, pour bien marquer son soutien à la guerre, a dénoncé les profanations de tombes anglaises dans un cimetière français. Une entorse à « l'entente cordiale »... So shocking !

Enfin, comme le président réclamait un peu de sérénité dans les débats, notre camarade Arlette Laguiller, choquée, elle, par tant d'hypocrisie accumulée, prenait la parole : « Monsieur Cox, vous appelez à la sérénité, mais les bombes ne créent pas un sentiment de sérénité. Je condamne la profanation du cimetière anglais. Mais

face à la guerre aujourd'hui, mon sentiment d'horreur ne vient pas de là. Il vient des milliers de morts irakiens, des bombardements intensifs qui sèment la terreur sur Bagdad ou Basora, tuent des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards. Il vient du manque d'eau qui peut entraîner des épidémies. Je constate que, dans cette Assemblée, certains ont l'indignation sélective. En ce qui me concerne, je condamne cette guerre des trusts, pétroliers ou autres, liés aux gouvernements anglais et américain, qui terrorisent tout un peuple et se partagent déjà les profits de la reconstruction. »

Un cri de colère qui a soulevé la hargne d'un député pro-guerre qui n'a pas hésité à accuser notre camarade d'être un supporter de Sadam Hussein.

Des bombes à fragmentation sur l'Irak

Si, pour l'instant et pour autant qu'on le sache, les forces anglo-américaines n'ont pas fait usage d'armes bactériologiques ou chimiques (encore que l'uranium appauvri utilisé sur certains projectiles soit de fait une arme chimique de par ses effets à long terme), elles ont en revanche très largement utilisé d'autres types d'engins non moins mortels et en particulier des projectiles à fragmentation de tous ordres.

C'est ainsi que l'état-major américain, toujours prompt à vanter ses « prouesses » technologiques, a annoncé que pour la première fois ses B-52 avaient fait usage de missiles à fragmentation « guidés » contre des unités de tanks irakiens. Mais il faut croire que l'usage de ces bombes n'a pas été limité à des cibles militaires, ou bien alors que leur technologie est rien moins que fiable. Car d'après des journalistes étrangers en poste à Bagdad, ce sont des fragments non explosés de l'un de ces missiles que l'on a retrouvés à Douiri, une banlieue résidentielle de la capitale, le 3 avril, après qu'il ait fait 14 morts et 66 blessés parmi la population civile.

La particularité des munitions à fragmentation est d'exploser en disséminant une multitude d'engins de plus petite taille sur une grande surface. Par définition, leur but principal n'est pas de détruire des armements lourds ni des édifices, mais de tuer et de blesser le plus grand nombre possible d'individus.

Et l'armée américaine n'est pas seule à s'en servir. Après

avoir nié pendant une semaine que l'armée britannique ait jamais fait usage de telles armes, le ministre anglais de la Défense, Geoff Hoon, a fini par reconnaître que l'aviation britannique utilisait des bombes à fragmentation anglaises contenant chacune 147 « mini-bombes » tandis que l'artillerie avait bombardé la banlieue de Basora avec des obus israéliens à fragmentation contenant chacun 47 « minibombes ».

Les précisions « rassurantes » données par Hoon à cette occasion, assurant que 90 % de ces « minibombes » explosent du premier coup, en disent long sur le danger que représentent ces munitions. Car non seulement elles sont destinées à causer le maximum de victimes humaines lors de leur explosion, mais en plus, à l'instar des mines anti-personnel, elles laissent de nombreux engins non explosés qui peuvent être déclenchés par hasard par le moindre choc, et donc par n'importe quel passant. D'où l'embarras (très relatif d'ailleurs) du gouvernement Blair qui, il n'y a pas si longtemps, posait encore au champion de l'interdiction des mines anti-personnel.

Quoi qu'il en soit, si les forces anglo-américaines en sont encore à rechercher les prétendues « armes de destruction massive » de Saddam Hussein, voilà un exemple de celles qu'elles utilisent au vu et au su de tous contre la population irakienne.

USA : violences policières

çaient l'implication de deux compagnies maritimes dans la guerre contre l'Irak, l'une qui affrète des cargos militaires, l'autre qui vient de recevoir un contrat de l'État fédéral pour gérer le port de Oum Qasr, au sud de l'Irak. Plusieurs centaines de personnes s'étaient ainsi massées dès 6 heures du matin

devant les bâtiments des deux compagnies sur le port d'Oakland. Les deux compagnies en question ont fait appel à la police parce que la manifestation « gênait les affaires » ! Et la police n'y a pas été de main morte puisqu'on compte une vingtaine de blessés dont au moins six dockers qui reve-

naient du travail. Une trentaine de personnes ont été arrêtées.

Impunité pour les militaires à l'extérieur, impunité pour la police à l'intérieur. Les forces de répression se sentent pousser des ailes. Raison de plus pour manifester contre cette sale guerre !



MAIN BASSE SUR LE PÉTROLE

■ Qui payera les frais de la guerre que livrent actuellement les États-Unis et l'Angleterre en Irak ? Pour le vice-président américain Dick Cheney, cela ne fait aucun doute : les frais de la guerre doivent être payés par l'Irak. Le « butin de guerre », c'est le pétrole irakien, et les États-Unis entendent se rembourser et gonfler les bénéfices de leurs trusts en puisant dans les réserves de brut irakien.

C'est pourquoi le Pentagone a demandé à Philip Carroll d'organiser l'exploitation et la prospection de l'or noir irakien. Ce Texan a dirigé jusqu'en 1998 la branche américaine de la compagnie pétrolière anglo-hollandaise Shell. Il est ensuite devenu, jusqu'à l'année dernière, le patron de la société Fluor Corp, une des entreprises qui doit empêcher un gros contrat dans la reconstruction de l'Irak.

Les compagnies pétrolières européennes, notamment le français TotalFinaElf et le russe Lukoil continuent de se cramponner à l'espoir de voir les Nations Unies se charger de l'après-guerre. Si, comme bien des signes semblent l'indiquer, les États-Unis se passent de l'ONU après la guerre comme ils s'en sont passé avant celle-ci, on n'a pas fini d'entendre les jérémiades de ceux dont les inté-

rêts seront floués et qui dénonceront une fois de plus « l'illégalité » de l'action des États-Unis.

Le directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), dont l'activité a un caractère humanitaire, en a déjà donné un échantillon en déclarant que « la convention de Genève sera le seul cadre juridique international à moins qu'il y ait une nouvelle résolution de l'ONU ». A ses yeux, les États-Unis, « en tant que puissance occupante » doivent se contenter de « gérer les décisions administratives au jour le jour ». Voilà qui semble bien naïf. Les États-Unis ne se sont pas engagés dans cette guerre pour se contenter ensuite de régler les problèmes d'intendance d'une occupation militaire. C'est même plutôt le genre de tâches qu'ils préféreraient abandonner à des tiers, pour se

concentrer, eux, sur des activités plus substantielles : prendre le contrôle de réserves de pétrole qui attirent d'autant plus les convoitises qu'elles sont bien identifiées.

Jusqu'à présent, la vente de pétrole irakien était encadré par les résolutions de l'ONU et notamment le programme « Pétrole contre nourriture ». Les spéculations vont donc bon train sur la manière dont les États-Unis vont s'y prendre pour relancer la production. Etant donné que, jusqu'à présent, les installations pétrolières ont été très peu endommagées par la guerre, les États-Unis pourraient, dans un premier temps, relancer assez vite la production à son niveau d'avant-guerre.

Et ce n'est certainement pas l'absence d'un blanc-seing de

l'ONU et d'une nouvelle résolution attendue par les autres pays du Conseil de sécurité qui empêchera les compagnies pétrolières américaines d'essayer de mettre la main sur l'essentiel du brut irakien. D'ailleurs, c'était déjà le cas avant que cette guerre ne commence. Officiellement, les compagnies pétrolières américaines n'étaient pas présentes sur le marché irakien, mais c'est quand même elles qui en achetaient la plus grande part, en rachetant le brut irakien par le biais d'intermédiaires.

Alors, on voit mal pourquoi les États-Unis, vainqueurs dans cette guerre, ne tireraient pas le profit maximum d'un nouveau rapport de forces encore plus nettement en leur faveur.

Jacques FONTENOY

Dick Cheney « l'indépendant »

La presse a beaucoup souligné les liens conservés par l'actuel vice-président des États-Unis, Dick Cheney, avec la société Halliburton qu'il a présidée de 1995 à 2000. On sait que cette entreprise devrait être, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, une des principales bénéficiaires de la reconstruction de l'Irak. Le

magazine Newsweek a expliqué que le groupe Halliburton versera à Dick Cheney, jusqu'en 2005, 800 000 dollars par an. Le vice-président s'est même assuré pour toucher cet argent au cas où Halliburton ferait faillite ! Pour Dick Cheney, ce serait la « preuve » de son indépendance. C'est lui qui le dit.

LES AGF ET LA GUERRE

La direction des AGF avait publié des communiqués très émus au moment des attentats contre le World Trade Center à New York après le 11 septembre 2001, qui appelaient les salariés de la compagnie à collecter des fonds ou à faire des minutes de silence.

Aujourd'hui, à l'occasion de la guerre en Irak on est vraiment très loin de cela.

Non pas que les AGF s'en désintéressent, loin de là. On peut en juger par un document de cinq pages avec courbes et graphiques, publié le 21 mars par AGF Asset Management (le secteur financier de la compagnie), sous le titre éloquent « Faut-il acheter au son du canon ? ». Il s'agit en fait d'une « analyse » à l'usage des boursicoteurs avec retours historiques sur certains conflits meurtriers, pour expliquer à quel moment il

vaut mieux vendre ou acheter des titres sur les marchés financiers en période de guerre...

Un communiqué a, par ailleurs, été publié dans le Quotidien Intranet (à usage du personnel) du 31 mars pour informer que « depuis le début du conflit en Irak, AGF Asset Management a mis en place une cellule de crise. L'objectif d'AGF AM est d'informer les clients, investisseurs et les réseaux du groupe AGF sur les évolutions du conflit et ses répercussions sur l'économie et les marchés financiers ».

Une sale guerre ensanglante aujourd'hui le Moyen-Orient, mais ce n'est quand même pas le sang des pauvres qui empêchera les AGF de se préoccuper des bonnes affaires à portée de main sur leurs chers « marchés financiers » !

Au sommaire de lutte de classe n° 72 (avril 2003)

- Irak
 - La guerre de brigandage impérialiste
 - Dans la continuité d'un siècle de politique de domination impérialiste au Moyen-Orient
 - Eldorado et zone d'affrontement des puissances impérialistes
 - La Turquie et le conflit irakien
 - France
 - Le congrès de la CGT
 - Tribune de la minorité
 - Guerre contre l'Irak et rivalités impérialistes
- Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

lutte de classe



Pour mettre fin aux licenciements collectifs

IL FAUDRAIT LES INTERDIRE !

C'est dans le contexte d'un déferlement d'annonces de plans de licenciements, qui touchent une multitude d'entreprises et des milliers de travailleurs à travers le pays, que le gouvernement a fait son annonce « d'aide exceptionnelle » aux salariés de Metaleurop. En plus de l'annonce sempiternelle de « réindustrialisation », qui ne coûte rien et ne débouche de toute façon sur rien ou pas grand-chose, le ministre du Travail a fait savoir que l'État allait se substituer à l'employeur défaillant en offrant une prime exceptionnelle de 15 000 euros en plus des indemnités légales et minimums de licenciements. Un geste dérisoire.

La somme allouée correspond à environ un an de salaire ouvrier, mais c'est moins – ou tout juste équivalent pour les plus mal payés – que la baisse des droits à l'indemnisation chômage qui est pratiquée depuis le 1^{er} janvier 2003. Depuis cette date en effet, les salariés de moins de cinquante ans n'ont droit qu'à 23 mois d'indemnisation chômage par les Assedic, contre 36 auparavant.

Quand le gouvernement alloue une « aide » exceptionnelle, c'est pour essayer de faire une différence entre ce qu'il appelle à contre-sens les « patrons voyous », histoire de faire croire que tous les autres licenciements seraient justes et justifiés de la part de « bons patrons » contraints, eux, par les impératifs de l'économie.

Mais les licenciements collectifs ne sont pas plus justifiés et admissibles chez Metaleurop que chez tous les grands et moins grands de l'industrie, du transport, du bâtiment, de la finance et du commerce. Pas plus qu'ils ne le sont dans les services publics et les entreprises contrôlées par l'État, comme Giat ou France Télécom.

Il ne se passe pas de jour sans qu'un nouveau plan de licenciements soit annoncé, comme récemment chez

Boussac en Alsace. Parfois c'est tout le tissu industriel qui se trouve démolé avec, en amont et en aval de l'entreprise touchée, une multitude de salariés des entreprises sous-traitantes entraînés dans cette spirale, avec en prime la destruction de toute l'économie locale, commerces compris.

Le gouvernement n'est pas passif face à cette guerre sociale menée contre le monde du travail, il est dans le camp et aux côtés des patrons licenciés, quand il n'est pas l'un d'eux. Et les aides dérisoires qu'il peut donner ici ou là aux salariés ne sont rien face à l'océan des aides, dégrèvements et cadeaux de toutes sortes, dont il n'a jamais cessé, lui et ses prédécesseurs, de faire bénéficier le patronat.

Car si on parle d'équité entre le traitement envers les salariés et celui réservé aux patrons, il faut rappeler que chaque année, les aides publiques cumulées au bénéfice des entreprises ont atteint près de 46 milliards d'euros.

Et puis tous ces employeurs, tous ces riches actionnaires qui possèdent les grandes entreprises et leurs filiales ont pu amasser de colossales fortunes sur l'exploitation, voire la santé ou même la vie des travailleurs, qui par leur seul travail ont permis cet enrichissement. Ce serait la moindre des choses que cette minorité parasite assure, sur l'argent ainsi détourné à son profit, la vie de ceux qui ont créé sa fortune.

Voilà pourquoi imposer l'interdiction des licenciements collectifs par la réquisition des profits amassés est le premier objectif autour duquel, face à la multiplication des licenciements, le monde du travail doit se rassembler.

Paul SOREL

Metaleurop

Deux ministres pour signer le « plan social » MAIS 830 CHÔMEURS DE PLUS...

Vendredi 4 avril, les ministres Delevoye et Fillon sont venus en préfecture d'Arras signer avec les délégués de Metaleurop l'accord d'accompagnement du licenciement des 830 salariés de l'usine.

Ils ont souligné le caractère « exemplaire » selon eux de ce plan social. Pourtant, l'État s'est montré bien moins généreux qu'il sait l'être avec les patrons. Les licenciés ne toucheront qu'une prime de 15 000 euros en plus des indemnités de licenciement, bien peu en comparaison des 50 000 euros qu'ils réclamaient. Les autres mesures sont du même acabit : des cellules de reclassement auxquelles personne ne croit dans cette région d'Hénin-Beaumont où le taux de chômage atteint les 30 %, des FNE pour ceux qui ont plus de 54 ans, des plans de conversion à peine rallongés de quelques mois et, au bout du compte, le PARE pour quelques mois supplémentaires.

Les ouvriers ont évidemment jugé cet accord insuffisant. Ils ont fini par l'accepter, ayant le sentiment de ne pas pouvoir aller plus loin dans la lutte. Les actions regroupaient moins de monde ces derniers temps, de même que les assemblées générales. La lutte avait pris la forme d'un enfermement progressif sur le site de l'usine ponctué par des coups de colère : des bulldozers et d'autres engins avaient fini dans le canal, mais il n'y avait plus aucune action pour s'adresser aux autres entreprises.

Cela aurait peut-être permis de changer le cours des choses car la sympathie des ouvriers des entreprises de la région était toujours bien là. Les travailleurs licenciés de l'usine Testut de Béthune avaient touché 28 000 euros quelques semaines auparavant. Mais « eux, ils avaient encore un interlocuteur patronal. Tandis que nous, les patrons étaient partis et il n'y avait plus que l'État en face de nous. Et l'État nous envoyait les CRS... ».

Le mouvement s'arrête donc là. Mais une « association des anciens de Metaleurop », près de 500 membres, permettra de garder le contact. Car ce que chacun craint, c'est de se retrouver seul face à un avenir très incertain. A la dernière assemblée générale, cela

s'exprimait au milieu d'une usine qui a déjà pris l'allure d'une friche industrielle. Tous avaient conscience d'un vaste gâchis. Quand des huissiers sont venus pour prendre les noms de ceux qui jetaient les engins au canal, les travailleurs leur ont lancé : « Allez plutôt vous occuper de faire mettre en prison les actionnaires de Glencore ! C'est eux qui sont responsables du gâchis. »

De l'argent, il y en a pourtant, mais pour les patrons

Si l'on en croit les ministres et le préfet du Pas-de-Calais, tout sera fait pour que le site de Metaleurop soit « réindustrialisé ». Un « contrat de site » devrait être signé prochainement permettant de « recréer 1 000 emplois en quatre ans. » Les promesses, c'est un métier pour les politiciens, mais qui peut les croire ?

Ce contrat de site, disent encore les ministres, serait financé par l'État, le Conseil régional et les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, qui devraient investir ensemble 43 millions d'euros. Distribués aux travailleurs, il y aurait de quoi verser 51 807 euros à chacun des licenciés et de satisfaire cette revendication contrairement à ce qui a toujours été répondu.

Le Conseil régional a déjà versé de l'argent aux patrons des entreprises sous-traitantes de Metaleurop. Malgré une avance de 2 millions d'euros consentie rapidement par le Conseil régional, qui prétendait empêcher des licenciements, ces entreprises ont quand même licencié. Le dernier exemple en date, c'est celui d'Alain Zaksas, PDG de la Sofremi, qui licencie 45 travailleurs sur les 111 que compte son entreprise. Et ce monsieur se trouve être justement le président de l'association de défense des sous-traitants !

Le président du Conseil régional, Daniel Percheron, PS, vient d'enfourcher un nouveau cheval de bataille : il voudrait récupérer la Finorpa, une

société de capital-risque spécialisée dans les avances aux entreprises. Elle travaillait soi-disant à la reconversion du bassin minier. En fait, elle finançait les entreprises et avait notamment prêté 600 000 euros à Metaleurop. Les actionnaires de Glencore se sont évanouis dans la nature, et avec eux le remboursement du prêt... Qu'à cela ne tienne ! Daniel Percheron voudrait recommencer.

Et maintenant, Metaleurop est une bombe à retardement

On a beaucoup parlé du danger écologique que représentait cette usine. Le danger est encore bien plus grand maintenant qu'elle n'est plus sous contrôle. Les poussières des minerais, qui ne sont plus arrosés, s'envolent petit à petit. Les poussières de zinc et de plomb ne vont plus à la station d'épuration mais partent avec les eaux de ruissellement vers les nappes phréatiques.

Quelques mois avant la fermeture, l'usine avait aussi reçu 5 000 tonnes de « produits » en provenance d'une usine du Texas. L'usine américaine ne pouvait pas les retraiter, disait-on à l'époque. Metaleurop devait le faire grâce à un nouveau procédé et avait acheté ces déchets 300 dollars la tonne. Ces produits sont toujours là, ils ne sont pas traités, et même pas vraiment connus...

Enfin, il reste dans l'usine de très nombreux produits dangereux. De l'arsenic par exemple. Des panneaux annoncent : « Danger arsine ! », un composé de l'arsenic, gaz très toxique, inodore, inflammable, utilisé pour les armes chimiques !

Vendredi 4 avril, un fait divers est venu rappeler le danger de cette usine abandonnée : des enfants venus jouer sur le site ont emmené un bidon et l'ont brisé « pour voir ». Il s'agissait d'acide sulfurique. L'un des enfants a été brûlé au second degré au visage et au thorax...

GIAT Industries

L'ÉTAT PRÊT À SUPPRIMER 60 % DES EMPLOIS

Le PDG de GIAT Industries, entreprise d'armement détenue à 100 % par l'État, vient d'annoncer un sixième plan de restructuration. Il entraîne la suppression de 3 940 emplois (sur un effectif de total de 6 250) et la fermeture de plusieurs sites d'ici à 2006, dont ceux de Saint-Chamond dans la Loire et de Cusset dans l'Allier, tandis qu'à Tarbes l'effectif devrait passer de 792 à 70 salariés. Ceci à cause de la baisse des commandes militaires.

Reconvertir de telles usines pour fabriquer des équipements civils serait parfaitement réalisable. Et il faudrait alors des embauches pour satisfaire les besoins de la collectivité en transports en commun, en matériels de construction, en équipements de santé, etc.

Mais l'État ne se soucie ni de la collectivité, ni des salariés qu'il emploie. Il se comporte comme n'importe quel patron, prêt à supprimer des milliers d'emplois et à ruiner des villes, voire des régions entières, sans état d'âme.

À Saint-Chamond premières réactions

Le matin du lundi 7 avril, les travailleurs de GIAT Industries de Saint-Chamond débrayaient massivement pour s'opposer aux menaces pesant sur les emplois. A l'assemblée générale, les premières nouvelles tombaient : 3 940 suppressions d'emplois sur tout GIAT Industries et fermeture du site de Saint-Chamond d'ici à 2006. Tout de suite après, les travailleurs ont envahi les bureaux de la direction de l'entreprise et sorti le directeur des locaux.

A l'assemblée générale de l'après-midi, il fut décidé de placer des piquets de travailleurs grévistes aux trois portes de l'entreprise dès 5 h 30 le mardi matin afin de pouvoir filtrer les entrées de personnes et de matériels. Lors d'une nouvelle visite dans les bureaux de la direction, un cadre et un huissier, qui y traînaient encore, furent délogés fermement et quittèrent les lieux. Pour tout le monde, il n'était plus question de travailler. La réaction des travailleurs est à la hauteur du coup qu'on veut leur porter.

C'est bien tout le GIAT qui est touché, puisque le plan de la direction et du gouvernement prévoit la suppression de plus de la moitié des emplois – tous les sites étant concernés – et la fermeture de trois sites : Saint-Chamond (687 salariés), Cusset (385 salariés de Manhurin, filiale du GIAT à 100 %) et Tarbes, qui passerait de 792 à environ 70 salariés.

Un grand nombre de salariés de GIAT Industries ayant un statut d'employé d'État, ils sont en principe protégés de licenciements secs. Les autres, couverts par les Conventions collectives de la métallurgie, ne sont pas non plus, pour le moment, considérés comme licenciables. Mais les mesures d'âge annoncées, comme des préretraites, sont ridicules et les propositions de reclassement ne sont qu'à venir, et nul ne sait quelle mobilité géographique sera imposée au personnel reclassé. De plus, le plan prévoit des externalisations, réalisées après réduction du personnel dans les services concernés. A Saint-Chamond, c'est le service NBC (surtout fabrication de masques à gaz) qui passerait de 80 à moins de 50 avant d'être externalisé. C'est bel et bien une attaque en règle contre les travailleurs.

Lundi 7 avril, le travail a cessé à Cusset, à Tarbes et à Roanne, dans le nord du département de la Loire, où les portes ont été aussi bloquées. Par ailleurs, une bonne partie du trafic de l'informatique interne de GIAT, géré à Roanne, ne passe plus. Il faut dire que le site de Roanne, bien que conservé, devrait passer de 1 200 à 500 salariés.

Le mardi à 5 h 30, des piquets de travailleurs étaient donc en place devant les trois entrées du GIAT à Saint-Chamond et personne ne rentrait. Lors d'une manifestation, le maire UMP fut pris à partie. Au retour, lors d'une assemblée générale, il fut décidé de tenir des piquets aux entrées chaque matin, puis de se réunir pour décider des actions de la journée.

Ces premières réactions des travailleurs s'imposaient face à la brutalité des mesures concoctées par les dirigeants de l'entreprise et le gouvernement.

Correspondant LO

Miribel (Ain)

MANIFESTATION CONTRE LES LICENCIEMENTS



Mercredi 2 avril, plus de 200 travailleurs des cantons de Miribel et Montluel, dans l'Ain, ont manifesté contre les licenciements, les renvois d'intérimaires, les fermetures d'ateliers programmés dans plusieurs entreprises de la région : Lejaby, Toray, Carrier, Philips...

Cette manifestation était à l'initiative des militants de la CGT des entreprises directement touchées par les licenciements et qui sont conscients qu'il ne faut pas rester isolé et subir, chacun de son côté, les attaques de son patron. Elle a démarré devant l'usine Toray où plus de 100 licenciements sont annoncés. Cette ancienne usine Rhône-Poulenc est un peu un symbole pour les villes alentour parce que, depuis 80 ans qu'elle est installée, tout le monde connaît quelqu'un qui y travaille ou y a travaillé.

Scandant : « C'est pas les licenciés qui vont pouvoir payer les futurs retraités » ou encore :

« Un emploi local, pas un plan social », les manifestants voulaient montrer que la solidarité est bien vivante. Pour beaucoup, c'était leur « première manif » et les plus anciens disaient n'avoir jamais vu ça dans les rues de Miribel.

Le slogan « Où sont les subventions pour nous embaucher ? Elles sont dans les poches des patrons qui veulent nous licencier ! » s'adressait aux pouvoirs publics. Pour voter des subventions au patronat, ils n'ont pas d'hésitations. Mais quand il s'agit d'empêcher des licenciements, ils se déclarent impuissants.

Une partie des ouvriers postés de Toray est bien décidée à s'opposer aux licenciements ou – au minimum – à en réduire le nombre. Les postés sont un peu moins touchés que les employés à la journée par le plan de la direction (36 postes sur les 107 suppressions). Mais pour eux, il sera tout simplement impos-

sible de faire tourner les ateliers en supprimant autant de postes. Et puis ils veulent aussi des mesures pour que des travailleurs âgés et volontaires puissent partir à la retraite et que les plus jeunes ne se retrouvent pas à l'ANPE. Jusque-là, la direction ne voulait pas en entendre parler.

Le 31 mars, jour d'un nouveau CE, les ateliers ont massivement débrayé une heure et demie en fin de poste. Dès le surlendemain, la direction revenait sur la suppression d'un poste par équipe dans deux ateliers. Cela fait déjà huit emplois de sauvés. C'est là un premier recul.

Depuis les premières annonces de licenciements, la direction entretenait une menace de fermeture complète si la moindre grève éclatait. Ce n'était bien sûr que du chantage. Du coup, pour de nombreux travailleurs, il devient envisageable d'obtenir plus.

Pauvreté en Europe

Des chiffres qui condamnent le système

À défaut de combattre la pauvreté, les pays de l'Union européenne se sont donné les moyens de la mesurer. Ainsi, Eurostat, l'office statistique des communautés européennes, vient de publier un rapport sur la pauvreté dans les différents pays de l'Union européenne en 1999 et sur le chômage en 2001.

Il en ressort qu'en 1999, 15 % des habitants de l'UE, soit 56 millions de personnes, presque l'équivalent de la population de la France, vivaient dans des ménages dont le revenu disponible était inférieur au seuil de pauvreté. Trente-trois millions d'entre eux étaient déjà dans cette situation depuis plusieurs années. C'est ce que Eurostat appelle « être

exposé à un risque persistant de pauvreté ».

Evidemment le chômage est pour beaucoup dans cette pauvreté. En 2001, plus de 45,5 millions de personnes vivaient dans des ménages sans emploi. Cette année-là, 3 % de la population active de l'Union européenne étaient au chômage depuis au moins un an. Cela représentait plus de 11 millions de personnes. Parmi elles, 7,5 millions l'étaient depuis au moins deux ans. Aujourd'hui, avec la remontée du chômage, la situation s'est encore dégradée.

Ainsi, au cœur de l'Europe, une population équivalant en nombre à la presque totalité de la population de la France vit dans la pauvreté. Et des millions de personnes sont rédui-

tes au chômage – sans parler des millions d'autres qui sont sous-employés – alors que les besoins non satisfaits sont immenses. Cela illustre le fantastique gâchis engendré par le capitalisme dans l'un des continents pourtant les plus riches.

D. C.



Région toulousaine

Lors de l'assemblée générale organisée le 18 mars, dans le cadre de la quatrième journée de grève dans l'Éducation nationale depuis la rentrée, s'était discuté la nécessité d'un vrai mouvement, d'une vraie grève reconductible contre la politique du gouvernement en matière d'Éducation et de retraites. Dans cette perspective, une nouvelle assemblée générale s'est tenue le 26 mars. Elle a rassemblé 140 enseignants provenant en grande partie du Mirail, un quartier populaire de la ville. Cette assemblée s'est prononcée pour la grève dès le lundi 31 mars. Le syndicat des instits SNUipp 31 soutient l'appel à la grève.

Au même moment en Aquitaine, en Charente ou dans les Bouches-du-Rhône, des établissements scolaires sont entrés en mouvement, qui restait certes minoritaire, mais qui ne demandait qu'à grossir.

Sur la Haute-Garonne, le mouvement de grève est resté très minoritaire dans les établissements du 31 mars jusqu'au 3 avril, journée nationale de grève dans la fonction publique. Plus de 150 instits en grève à Toulouse avec quelques enseignants du secondaire ont malgré tout circulé dans tous les établissements qu'il pouvaient visiter pour impulser le mouvement. La grève nationale du 3 avril a été un incontestable succès. A tel point que les personnels de l'Éducation nationale représentaient le tiers

d'une manifestation de près de 15 000 personnes.

A l'issue de cette manifestation l'assemblée générale de l'Éducation a réuni plus de 500 personnes, sans compter les dizaines qui n'ont pu rentrer dans la salle. Le tour des secteurs exprimait la nécessité de continuer le mouvement. Un vote de plus de 400 participants appuya la proposition de grève reconductible immédiate. Le SNES 31, syndicat du secondaire, appela pour sa part à la reconduction de la grève alors qu'il s'y opposait quelques jours avant.

Dans la foulée de cette assemblée générale s'est tenue une réunion interprofessionnelle que réclamaient les grévistes de l'Éducation. De nombreux intervenants de diffé-

rents secteurs du public ou du privé défendaient l'idée qu'il fallait un mouvement interprofessionnel de grève reconductible. Ces interventions étaient chaleureusement applaudies, quoique les responsables syndicaux (CGT ou FO) expliquaient, pour leur part, que s'ils étaient bien sûr favorables à la grève reconductible, cela devait se préparer... « tranquillement » !

C'est surtout le lundi 7 avril que l'extension du mouvement a été vraiment nette pour atteindre au moins 1 300 grévistes. L'AG, qui a regroupé 450 grévistes, a décidé la grève jusqu'au vendredi 11 avril. Une plate-forme associant la défense des services publics et des retraites et dénonçant la décentralisation a été adoptée. Un comité de grève a été mis en place.

Les assemblées de grévistes sont maintenant quotidiennes et les initiatives des grévistes pour l'extension du mouvement ont une certaine efficacité. Les grévistes de l'Éduca-

tion ont appelé les travailleurs de la fonction publique du département à les rejoindre dans la lutte et pour une manifestation commune le vendredi 11 avril. Car ce qui se discute maintenant c'est de se tourner vers les autres services publics, eux aussi victimes de la politique gouvernementale.

centre de tri de Carcassonne menacé de fermeture pour la fin de l'année. L'accueil fut bon. L'idée de se retrouver tous ensemble, toute la fonction publique, le vendredi 11 avril prochain, jour où Raffarin accouche de son projet sur les retraites, fait son chemin.

CARCASSONNE - CASTELNAUDARY (Aude)

Le mouvement a réellement commencé le lendemain de la journée du 3 avril, essentiellement dans le secondaire. Le syndicat majoritaire sur le département chez les instituteurs (le SE) s'opposait fortement à la grève reconductible. D'après lui, il faudrait attendre le 5 mai. Malgré cela, à l'AG du lundi 7 avril, alors que 200 enseignants continuent la grève, la proposition de syndicalistes Sud PTT et CGT Santé de s'adresser à l'ensemble de la fonction publique a été approuvée. Le lendemain, une trentaine de grévistes sont allés s'adresser aux travailleurs du



Gironde

RIPOSTE CONTRE LES ATTAQUES

En Gironde aussi, les personnels de l'Éducation nationale se font entendre. Ce sont d'abord les surveillants qui ont entamé depuis plusieurs semaines la grève contre la suppression de leur statut, puis les conseillers d'orientation, psychologues et assistants sociaux ont manifesté leur mécontentement face à la loi de décentralisation qui les menace, tout comme les personnels Atoss et les médecins scolaires. Quant aux enseignants, ils redoutent la suppression de certaines options, dénoncent la diminution des horaires de langue, le manque de moyen et le recours aux emplois précaires. Le mouvement est parti dans quelques lycées autour de Bordeaux,

après le succès de la grève nationale du 18 mars.

A Libourne, les grévistes ont fermé les portes du lycée, ce qui fait que tout le monde est parti manifester en ville. Vendredi 28 mars, 3 000 manifestants ont défilé dans les rues de Bordeaux pour accueillir Darcos... qui a courageusement envoyé un « conseiller technique » discuter avec la délégation. Le cortège était dynamique et regroupait des surveillants, des CPE, des enseignants, des Atoss, etc., ainsi que de nombreux lycéens et collégiens. Les parents d'élèves étaient aussi présents dans le cortège et sont d'ailleurs partie prenante du mouvement dans certains établissements.

L'idée qui s'impose dans

les réunions et les AG, c'est qu'il faut une riposte à la hauteur des attaques ; il faut donc s'engager dans une grève reconductible. Lundi 31 mars, la grève a touché d'autres établissements éloignés de Bordeaux, comme en Sud Gironde où le lycée de Langon s'est mis en grève. A la Réole, la grève a commencé au collège et s'est étendue au lycée.

Même si la mobilisation a été inégale jusqu'à présent, suivant les établissements, la journée du 3 avril a été une réussite. Le mouvement s'est cependant arrêté avec les vacances scolaires, mais nombreux sont les enseignants qui espèrent sa reprise au retour des congés.

Angoulême (Charente)

DEUX SEMAINES DE GRÈVE

Le mouvement avait démarré après que le SNES-FSU de l'académie de Poitiers eut proposé la grève reconductible et que deux établissements d'Angoulême eurent décidé de voter la grève. Du 24 au 28 mars, le mouvement s'est étendu à plusieurs dizaines de collèges, d'écoles et de lycées professionnels. Le jeudi 27 mars avait finalement été choisi par l'intersyndicale pour lancer la grève reconductible en Charente, jusqu'au jeudi 3 avril, jour de la mobilisation pour la défense des retraites.

Pendant une semaine, où 30 % en moyenne des personnels étaient grévistes, des assemblées générales se sont tenues, des militants de la grève reconductible ont multiplié les interventions dans d'autres établissements, ou les rencontres avec les parents d'élèves, en majorité favorables. Tous les soirs, une assemblée des établisse-

ments en grève se tenait pour coordonner les initiatives et faire le point du mouvement.

Cependant, au fil des jours, il se confirmait que c'était une minorité qui était dans l'action, et surtout qu'aucun appel national n'était lancé par le SNES-FSU. De sorte que la journée du 3 avril, qui fut un succès avec une participation à la grève très majoritaire et une manifestation de 7 000 personnes à Angoulême, fut vécue comme un point d'orgue et non comme un moyen d'élargir le mouvement. Dès le lendemain, la plupart des grévistes reprenaient le travail.

Le mouvement marque le pas, d'autant que Bordeaux et la région parisienne sont en vacances. Mais les grévistes restent attentifs à la façon dont le mouvement continue à se développer aujourd'hui, dans les autres académies.

Seine-Saint-Denis

GRÈVE CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉDUCATION

Le mouvement de grève commencé le 27 mars dans 13 collèges et lycées de Seine-Saint-Denis s'est étendu tout au long de la semaine suivante. Le 2 avril, 27 établissements étaient dans le mouvement.

C'est surtout par des visites des établissements en grève à ceux qui ne l'étaient pas encore, en commençant bien sûr par les plus proches, que s'est faite cette extension. Bien souvent, l'arrivée dans un établissement d'une équipe de grévistes, puis d'une autre venant d'ailleurs, était suivie par un vote en faveur de la grève dont les raisons sont évidentes pour tous.

Les mesures de décentralisation qui risquent rapidement de priver collèges et lycées d'assistantes sociales, de médecins, d'agents de service et de cantine liés à l'établissement, ainsi que de conseillers d'orientation, sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Après la disparition des aides-éducateurs, le remplacement des surveillants par des assistants d'éducation moins nombreux, que va-t-il rester à

part les enseignants ? Et on sait déjà que ceux-ci seront encore moins souvent remplacés qu'aujourd'hui quand ils sont absents !

Un texte repris par bien des établissements en grève pour s'adresser aux parents décrit ainsi la journée d'un élève qui ne cesse de se heurter à des portes fermées : plus de surveillants, plus de personnel médico-social, plus de cuisine préparée sur place, plus de pro-

fesseurs remplaçants... Il conclut : « *Ce scénario catastrophe est la réalité qui se profile pour nos enfants en 2003-2004.* »

Le mardi 1^{er} avril a été marqué par une manifestation dans les rues de Saint-Denis, puis une autre devant l'Inspection académique. Recevant les grévistes, l'inspecteur a bien été obligé de reconnaître que lui-même ne pouvait rien garantir sur l'avenir des services don-

nés aux régions et aux départements. Le jeudi 3 avril, les établissements en grève ont manifesté le matin à Paris, avant de se joindre en un cortège dynamique à la manifestation sur les retraites.

Partout les parents ont été informés et ils ont choisi de marquer leur solidarité avec les personnels en grève de quelques collèges. Au collège La Courtille, l'Inspection académique n'a pas hésité à faire évacuer par la police les parents qui bloquaient les grilles pour soutenir les grévistes.

Cette semaine était la dernière avant les vacances scolaires.

Plusieurs établissements ont déjà voté la grève pour la rentrée du 22 avril. Des actions et des assemblées générales sont prévues. Et personne n'a envie d'en rester là.

Marseille

La suite de la grève dans les écoles

Lors de la manifestation du jeudi 3 avril, à Marseille, les enseignants en grève, surtout des instituteurs, étaient regroupés devant l'IUFM, sur la Canebière, afin de lancer leurs slogans devant les nombreux manifestants qui passaient devant eux. C'est à plus de 1 500 qu'ils ont rejoint la manifestation, où le cortège des syndicats enseignants était déjà fort de presque 5 000 manifestants.

Au cours de la semaine, les

tournées dans les différentes écoles et quelques collèges et lycées ont continué. Des groupes de grévistes sillonnaient leur secteur afin d'expliquer les raisons de leur grève à leurs collègues qui, souvent, les rejoignaient.

Le lundi 7 avril au matin, la manifestation est allée dans les locaux d'Euroméditerranée, société qui, au cœur d'un quartier populaire, pilote la construction d'immeubles d'affaires. Les slogans fusaient au milieu du grand hall : « *Des locaux pour les minots, pas pour les bureaux* », « *Des crédits pour l'école, pas pour les monopoles* ». Et en effet, cette

zone du centre-ville est littéralement sinistrée quant au nombre d'écoles. Dans la plupart, la cour est si exiguë que les récréations sont prises en alternance. Le manque de personnel et l'insuffisance des locaux, qui amènent à refuser des inscriptions d'enfants, sont lourds à supporter !

Le lendemain mardi, une nouvelle manifestation a regroupé près de 2 000 personnes, dont des parents d'élèves. L'après-midi, une assemblée générale décidera si le mouvement continuera après les vacances qui débutent le samedi 12.

CHR Besançon

Pneumopathie atypique IRRESPONSABILITÉS EN CHÂNE

Un patient a été hospitalisé à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon le 26 mars pour une suspicion de pneumopathie atypique, suite à un séjour au Vietnam. Après six jours d'hospitalisation, alors que la période d'incubation est de dix jours, ce patient a été autorisé à sortir. Cette décision, qui s'appuyait sur une analyse négative des prélèvements, a été prise avec l'accord de la Direction générale de la santé.

Mais suite à un problème respiratoire, le responsable du service dans lequel il avait été hospitalisé décida de demander des examens complémentaires, dont un scanner thoracique en urgence. Le malade, médecin par ailleurs, se rendit lui-même dans un autre hôpital pour cet examen, avec pour seule protection un masque sur le nez.

Dans le service de radiologie où on attendait un malade en isolement, c'est-à-dire porteur de protections spéciales, le manipulateur vit arriver un médecin, discutant avec tous et touchant aux appareils, sans comprendre qu'il s'agissait du malade attendu. Et alors que les résultats du scanner étaient inquiétants, le médecin-malade signa une décharge et rentra chez lui. Ce n'est que le lendemain matin, après une intervention du cabinet

du préfet, qu'il accepta d'être hospitalisé à Strasbourg.

Durant tout le temps que dura cette incroyable histoire, la DASS du Doubs a dénombré neuf personnes (agents, médecins...) ayant été en contact avec ce patient. Pourtant, la direction de l'hôpital n'a averti personne de ce problème et les membres du personnel qui siègent au CHS-CT ne l'ont appris que par hasard.

Le directeur de l'hôpital se retranche derrière les recommandations du ministère de la Santé pour appliquer les mesures minimales par rapport à ces neuf collègues. La seule et unique surveillance qui leur est proposée est un appel téléphonique régulier de l'Institut de veille sanitaire leur demandant s'ils ont de la température et s'ils toussent. Mais en aucun cas, ils n'ont été retirés des plannings de travail.

Laisser travailler dans un hôpital des agents ayant été en contact avec le porteur d'une pathologie lourde relève d'une totale irresponsabilité. En appliquant les consignes gouvernementales, la direction de l'hôpital se moque en fait complètement de la santé des agents et des malades.

Santé scolaire

LE DIAGNOSTIC EST RÉEL MAIS LES MOYENS NE SUIVENT PAS

S'inquiétant de l'état de santé de la jeunesse, le gouvernement déclare vouloir l'améliorer en réduisant le tabagisme, la consommation de substances illicites tels le cannabis et les produits psychotropes, l'obésité, et les difficultés psychiques.

Pour cela, il affirme son intention de sanctionner les petits trafiquants de cannabis qui sévissent dans de nombreux établissements, et d'appliquer intégralement la loi contre le tabac qui prévoit l'interdiction de fumer, y compris dans les espaces extérieurs. Mais quels moyens seront mis en œuvre puisque, par ailleurs, le gouvernement décide de réduire le personnel chargé de cette tâche dans les

collèges et les lycées. Quant à la prévention de l'obésité, son audace se borne à limiter la présence dans les établissements scolaires de distributeurs de boissons et de friandises !

Les lieux d'enseignement où sont concentrés les enfants et les adolescents pourraient être des lieux propices à « *veiller au bien-être et à l'épanouissement physique, mental et social de l'élève* »... à condition, bien sûr, que les moyens existent. Ce serait évidemment une bonne chose de multiplier par trois l'unique véritable visite médicale effectuée jusqu'à présent à l'école, ou encore d'améliorer la liaison avec les familles ainsi que le suivi de chaque jeune.

Mais pour cela, est-il prévu d'augmenter à la hauteur des besoins le nombre des assistantes sociales, des médecins et des infirmières qui interviennent en milieu scolaire ? Or ils sont déjà en nombre notablement insuffisant et surchargés de travail. Quant à faire appel à des étudiants en médecine et à des internes qui travaillent dans les hôpitaux, ce serait déshabiller Pierre sans habiller Paul.

Aider les jeunes, pour qu'ils aient un moral comme au physique ils vivent mieux, est bien une priorité. Mais pour faire face à tous les besoins, les discours ne sont pas des remèdes.

Michel ROCCO

Logement

Entre pénurie, spéculation immobilière et montée de la misère, plusieurs journaux se sont émus de la situation catastrophique du logement. Mais il faut dire que le gouvernement Raffarin, loin de tenter par son action de corriger cette situation, l'aggrave considérablement et a pris dans le dernier budget logement des dispositions proprement scandaleuses.

La plus choquante est la baisse des « dépenses de solidarité ». L'État participe chaque année aux Fonds de solidarité logement (FSL) qu'utilisent les travailleurs sociaux pour venir en aide aux personnes ou aux ménages dans la misère et bien souvent menacés d'expulsion. 273 000 personnes ont ainsi été dépannées en urgence au titre de la FSL, la dernière année. Eh bien la dotation aux FSL baisse en 2003 de 4,5 % !

Avec l'explosion du chômage, s'ajoutant au manque de logements et à la hausse des loyers, les retards de loyer augmentent sans cesse. Les préfetures envoient donc les personnes menacées d'expulsion vers les services sociaux, alors que dans le même temps les demandes de FSL sont refusées faute de crédits par les préfet-

tures elles-mêmes.

Un autre exemple concerne la contribution de l'État aux associations logeant, à titre temporaire, les personnes défavorisées (appelée ALT). Les travailleurs sociaux utilisent des logements ou foyers d'accueil qui permettent d'héberger dans l'urgence (souvent le soir même) des personnes ou des familles à la rue ou en danger. Mais, là encore, le gouvernement a baissé sa contribution aux associations qui n'ont guère d'autres ressources puisque les occupants ne peuvent pas encore toucher les aides au logement.

Toutes ces mesures, toutes ces économies sont absolument iniques car elles s'effectuent au détriment de personnes n'ayant même pas le minimum pour vivre.

Le gouvernement grappille

aussi sur les crédits de construction et d'entretien des logements sociaux ou anciens.

Bien que le saturnisme, l'intoxication au plomb, continue à faire des ravages dans les logements très anciens, les moyens affectés à la lutte contre le saturnisme ont diminué de 4,1 millions d'euros dans le budget 2003 ! Evidemment, ce ne sont pas les enfants de patrons ou de ministres qui risquent d'être atteints de cette maladie incurable, mais ceux des plus pauvres.

De la même façon, le gouvernement a baissé de 3,6 millions les crédits consacrés aux autorisations de programmes de « lutte contre l'habitat indigne ». Ainsi les immeubles et logements particulièrement insalubres et dangereux ont encore de beaux jours devant eux.

Concernant le logement

social, c'est la poursuite de la politique de désengagement de l'État. Alors qu'en 1993, sur 100 logements collectifs construits, il y avait encore 28 logements sociaux, il n'y en a plus que 15 depuis plusieurs années. On recense aujourd'hui 1,5 million de demandeurs de logement social, dont 400 000 en Ile-de-France. En 1994, on construisait 79 653 logements sociaux, 47 651 en 2001. En 2003, on n'en prévoit que 54 000, ce qui est notoirement insuffisant.

Concernant les réhabilitations, c'est le même abandon. Plus de la moitié des logements sociaux ont été construits dans la période 1960-1979 et nécessitent des travaux de réhabilitation de plus en plus conséquents. Mais, alors que, en 1994, il y a eu 136 000 réhabilitations lourdes subventionnées, ce nombre est tombé à

88 102 en 2001. En 2003, environ 100 000 réhabilitations lourdes seront financées. Conséquences : incapables de les financer, les gérants des parcs HLM font retomber le prix de la réhabilitation sur la quit-tance des locataires, et c'est ainsi que les loyers ou les charges flambent après réhabilitation de la cité. Quant aux locataires, incapables de trouver moins cher ailleurs (il faut souvent attendre plusieurs années pour obtenir un autre logement), ils sont pris au piège.

Autre variante, dans les cités les plus pauvres, les gérants du parc HLM, faute d'argent, laissent pourrir les immeubles qui deviennent de véritables taudis, des logements « indignes », tout aussi indignes que la politique du gouvernement.

Christian BERNAC

Seine-Saint-Denis

Mardi 1^{er} avril, à l'appel de la Coordination des travailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis, nous étions plus de 200 personnes à manifester devant la préfecture à Bobigny. Et pendant que se tenait à l'intérieur une commission d'expulsion (commissions qui agissent sous l'autorité du préfet), nous avons crié notre colère contre la reprise des expulsions de locataires qui fait suite à la fin de la trêve hivernale le 15 mars.

Les assistantes sociales ont témoigné que les orientations qui président aux commissions d'expulsion relancées dès les premiers jours de mars sont très inquiétantes : accroissement du nombre de cas où le préfet fait appel à la force publique pour expulser, réduction des temps de sursis à trois mois pour trouver des solutions, demande de plus en plus fréquente de mise sous tutelle des familles...

Voici quelques exemples de situations examinées lors d'une commission d'expulsion. Un couple touchant le RMI et l'allocation adulte handicapé avec 3 enfants étudiants : appel à la police pour le 17 mars 2003. Un homme seul, atteint de cécité irréversible, qui a recommencé à payer son loyer et qui doit rembourser sa dette par le biais du FSL (Fonds de solidarité logement) : appel à la police pour le 1^{er} juin.

Des familles, des comités de mal-logés sont venus témoigner en particulier de Drancy, de Sevran, de Pantin, de La Courneuve... Des mères de famille ont dit l'angoisse des adultes et des enfants d'être menacés d'expulsion à n'importe quel moment quand on vit dans un squatt, la fatigue des conditions de vie où l'on doit aller chercher l'eau dehors. Ces familles sont ins-

crites comme demandeuses de logement social depuis des années, mais rien ne leur est proposé.

Le maire de La Courneuve (PC) a relaté la rencontre des maires communistes la veille avec le préfet : pas question pour ce dernier d'un moratoire sur les expulsions, il accorderait trois mois de sursis au plus (comme si la situation des personnes allait s'arranger en trois

mois). Interpellé sur sa position en tant que responsable politique de l'office municipal de HLM de sa commune, le maire a exposé le mécanisme qui fait que pour prouver que leur gestion est saine et avoir les subventions légales, les organismes HLM sont invités à entamer des procédures d'expulsion à l'encontre des « mauvais payeurs ». Les manifestants ont exprimé leur

désaccord avec cette logique de gestionnaire qui condamne la population en difficulté.

La mobilisation des travailleurs sociaux avec la population se poursuit. À l'assemblée générale qui a suivi, d'autres actions ont été décidées contre les expulsions et pour continuer à exiger la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour répondre aux besoins de logement social.

Le gouvernement au secours des investisseurs

Les logements sociaux, ceux accessibles aux classes populaires parce que loués à des prix modérés, sont dramatiquement insuffisants, en nombre mais aussi en qualité. Ce n'est pas nouveau, mais avec la politique actuelle du gouvernement Chirac-Raffarin, la situation ne peut que s'aggraver. En témoigne la dernière décision du ministre du Logement, de Robien.

Puisque l'État ne veut pas mettre l'argent qu'il faut pour construire en suffisance, il s'adresse aux détenteurs privés de capitaux pour les inciter à placer leur argent dans le logement locatif plutôt que

dans la Bourse et la spéculation. Avant de Robien, le ministre socialiste Besson avait déjà mis au point un système permettant à un investisseur propriétaire d'un logement neuf qu'il louait de bénéficier d'une défiscalisation importante, représentant jusqu'à 65 % du prix du logement. En contrepartie, le propriétaire était quand même tenu de louer à des tarifs encadrés, décidés par l'État et un peu inférieurs aux prix pratiqués ailleurs. Il était également tenu de louer à des locataires répondant à des plafonds de ressources. Au total, la mesure favorisait très large-

ment les investisseurs voulant échapper au fisc mais offrait des logements à des prix contenus à des familles ayant des revenus moyens.

Pour de Robien, tout ça est encore trop contraignant. Il faut rendre encore plus attrayant le système pour les riches. Résultat : relèvement des loyers partout et plus question de plafonds de ressources pour les locataires. Désormais, même les familles à revenus modestes ne trouveront plus à se loger dans ce cadre. En revanche, les avantages fiscaux pour les propriétaires n'ont pas diminué d'un iota. Le ministre espère que 10 000

nouveaux logements seront construits grâce à sa politique.

Les constructeurs vont faire des affaires en construisant pour les riches investisseurs qui pourront louer des logements classés pour certains dans la catégorie « logement social » tout en pratiquant à peu près les mêmes loyers que sur le marché immobilier libre et tout en recherchant les locataires les plus solvables.

Dans le même temps, la crise du logement pour les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les pauvres, deviendra encore plus catastrophique.

L.P.

Haute-Savoie

Logement

DES DISCOURS LOIN DE LA RÉALITÉ

Suite au dernier conseil départemental de l'habitat, avait lieu à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) d'Annecy une conférence de presse pour faire le point sur la question du logement : ce fut une séance d'autosatisfaction pour les notables locaux ! Mais la réalité vécue par les travailleurs est toute autre.

En effet, depuis le début des années 1990, la Haute-Savoie gagne chaque année plus de 7 000 habitants et 3 500 emplois. Mais si ce développement est rapide, pour ce qui est du logement, la situation est beaucoup moins brillante. Des études officielles ont récemment démontré qu'il faudrait construire chaque année 6 000 logements, dont 1 500 locatifs « sociaux ». Or dans la dernière décennie, il ne s'en est construit que 5 000 dont 750 « sociaux ». Résultat : les loyers dans le parc privé sont extrêmement chers (les plus élevés en France après Paris).

Cette situation est particulièrement préoccupante dans le domaine du logement social. Pour être au niveau de la moyenne nationale ou régionale, il en faudrait 13 000 de plus sur un total actuel de 30 000.

Pourtant, à les entendre, les responsables départementaux feraient le maximum et ne manquent pas une occasion pour le faire savoir. Le nouveau préfet multiplie discours et réunions sur le logement social et l'exclusion, mais il

vient d'annoncer que les crédits ministériels finançant le logement social seront probablement réduits de moitié en 2003.

De même, le préfet avait annoncé son intention d'imposer des règles plus strictes aux bailleurs sociaux pour l'attribution des logements aux familles en grande difficulté. Mais il y a vite renoncé devant leur opposition. À la tête des bailleurs sociaux, on trouve en effet bon nombre d'hommes politiques du département qui privilégient la rentabilité financière.

De son côté, le Conseil général finance bien la construction de logements sociaux même si, comme il le rappelle souvent, ce n'est pas de sa compétence. Mais ce n'est qu'une part ridicule : un million sur un budget de 500 millions d'euros ! Aucune hésitation par contre pour financer des déviations de routes nationales, alors que ce type de voirie dépend de l'État, ou encore subventionner la ligne aérienne Annecy-Paris... qui ne sert quasiment qu'aux notables et aux patrons !

Autre Tartuffe : le président du Medef local (qui est également président du principal organisme collecteur du 1 % logement) communique beaucoup sur le sujet, mais uniquement pour sa propre publicité et faire carrière ! Mais dans le domaine de l'hypocrisie, c'est le député et maire d'Annecy-le-Vieux (par ailleurs responsable national de l'UMP), B. Accoyer, qui décroche le pompon. Juste avant les législatives de juin 2002, il ne s'est pas passé une semaine sans qu'on voie sa

photo dans la presse locale devant les quelques opérations de logements sociaux qui se faisaient sur sa commune. Celle-ci, concernée par l'obligation d'avoir 20 % de logements sociaux, – ce qui correspondrait à 1 700 – franchit à peine le cap des 1 000 ! En fait, il a toujours privilégié les constructions résidentielles, ce qui fait de sa commune la plus chère de l'agglomération pour se loger.

Et pendant que ce petit monde se gargarise de discours, il n'est pas rare de rencontrer des travailleurs venant d'autres régions, avec pourtant un contrat de travail en poche, qui dorment dans leur voiture parce qu'ils n'ont pas trouvé de logement à louer qu'ils puissent payer, ou bien comme ces jeunes travailleurs de SNR (la plus grosse entreprise industrielle du département) qui louent à plusieurs une chambre de *Formule 1*.

Dans les stations de sport d'hiver, les travailleurs saisonniers souffrent particulièrement du manque de logements. Parallèlement l'activité des « marchands de sommeil » se développe. Ainsi l'an dernier à Chamonix, 40 saisonniers étaient entassés dans une maison où un lit dans un couloir se négociait 120 euros... et tout cela à quelques centaines de mètres des résidences les plus huppées !

Faire des discours, briller en réunion, tous ces responsables départementaux savent le faire. Mais quand il faut s'attaquer réellement au problème du logement social, et fournir aux travailleurs des conditions de logement décentes, ce n'est plus leur problème !

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy

Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël
Impacts
prix : 17 euros



ÉCONOMIES HONTEUSES SUR LE DOS DES PERSONNES ÂGÉES

Le secrétaire d'État aux personnes âgées a annoncé le gel des crédits de modernisation des maisons de retraite, prévus pour l'année 2003, soit 180 millions d'euros. Ces crédits s'inscrivaient dans un plan de cinq ans lancé en 2001 dans le cadre de la mise en place des 35 heures.

Lors d'une conférence de presse, les militants de l'Union départementale CGT Santé de l'Aisne, dénonçaient cette politique du gouvernement comme s'apparentant au final à de la maltraitance des personnes âgées.

Un sentiment que l'on ne peut que partager !

Beaucoup de maisons de retraite manquent de personnel depuis de nombreuses années. Toilette, repas se font donc dans la précipitation. Une seule douche par semaine est prévue pour les résidents. Il n'est pas étonnant que, dans ce contexte, la

vie des personnes âgées en maison de retraite soit difficile. 40 % des établissements ne disposent pas de présence médicale alors que le placement de personnes âgées ne se fait que lorsque celles-ci ont perdu une grande partie de leur autonomie et auraient donc, par définition, le plus souvent besoin d'un suivi médical. Certains établissements n'ont même pas de postes d'infirmière ou en ont une qui doit visiter 80 lits en une matinée comme cela est le cas dans une maison de retraite de Seine-et-Marne.

Cette décision de repousser les crédits alloués va encore permettre à cette situation de perdurer. Le gouvernement fait le choix de faire des économies sur une partie de la population qui est la plus vulnérable et qui dispose de peu de moyens pour se faire entendre et se défendre.

Dans notre courrier

GARDIENS D'IMMEUBLES EN COLÈRE

Gardienne d'immeuble de la société 3F, je vous écris pour vous informer d'une grève que nous venons de connaître récemment contre l'augmentation de notre charge de travail.

Le 27 mars dernier, nous nous sommes retrouvés à près d'une centaine (sur 900 gardiens dans toute la France) devant le siège de l'entreprise, à Paris dans le 13^e arrondissement, pour protester contre la volonté du groupe immobilier 3F d'imposer des tâches d'entretien ménager en sus de tout le reste.

Deux jours auparavant, s'appuyant hypocritement sur un jugement d'une cour de justice, la société nous informait que le jugement en question « l'obligeait à introduire systématiquement des tâches d'entretien ménager ou d'enlèvement des ordures ménagères dans les plannings des gardiens qui n'en comportent pas » ! La réaction a été immédiate, car, du boulot, on n'en manque pas. Les semaines de 50 heures sont fréquentes chez nous, mais évidemment payées 40 heures et 950 euros net par mois. Nous avons en charge de 150 à 200

logements, pour lesquels nous devons effectuer les états d'entrée et de sortie des lieux, les visites de logements, la saisie informatique des travaux de remise en état, la prise de contact avec les entreprises. Nous avons à traiter toutes les réclamations techniques, administratives des locataires, les problèmes de voisinage, la gestion de plus d'une centaine d'emplacements de parking, le nettoyage de la voierie, la sortie des poubelles, l'entretien des locaux à poubelles et le nettoyage de celles-ci, le remplacement des ampoules défectueuses, le

contrôle de l'aire de jeu des enfants et de toutes les portes palières d'ascenseur (une cinquantaine au total, avec des registres à remplir, une fois par semaine).

Devant notre réaction, la direction a gelé toute prévision de travail supplémentaire dans l'attente soi-disant d'un rapport gouvernemental, mais de son côté la hiérarchie met la pression pour nous pousser à quitter l'entreprise et embaucher des nouveaux avec des contrats de travail incluant ces nouvelles charges.

Il y a deux ans, nous étions allés à 300 manifester devant

le siège et nous avons obtenu dans la journée une augmentation de 80 à 300 F par jour de la prime de remplacement mutuel, que nous touchons lorsque nous effectuons, en plus du nôtre, le travail d'un gardien malade d'une cité voisine. Eh bien, nous venons d'apprendre qu'ils veulent maintenant imposer deux jours de carence pour chaque semaine de remplacement, y compris lorsqu'il s'agit de longues maladies.

Alors, trop, c'est trop, et un mouvement de grève est en discussion pour le mois de juin...

Côte-d'Ivoire

« RÉCONCILIATION NATIONALE » ET GUERRE CIVILE

Après des semaines de tractations, Laurent Gbagbo et son Premier ministre, Seydou Diarra, les partis d'opposition et les forces rebelles, rebaptisées pour la circonstance « forces nouvelles », se sont réunis à Yamoussoukro le 3 avril dernier pour former un gouvernement de réconciliation nationale... sur le papier. Ce gouvernement risque à tout moment de voler en éclats face à la réalité de la guerre civile.

Après avoir fait monter les enchères pendant plusieurs semaines, les forces rebelles et les principaux partis d'opposition n'ont pas résisté à l'appel de la mangeoire et ont accepté des portefeuilles ministériels dans le futur gouvernement. En guise de bienvenue, Laurent Gbagbo leur a déclaré « pour ceux qui n'étaient pas ministres, je vous souhaite la bienvenue dans cet enfer. Bienvenus dans ce monde impitoyable ! ». Tout un programme !

Pressé par l'impérialisme français et les chefs d'État voisins de trouver une solution politique à la crise ivoirienne, Laurent Gbagbo a dû faire des concessions et accepter des rebelles dans le gouvernement, sanctionnant ainsi le rapport de force créé sur le terrain après sept mois de guerre civile. Il a surtout dû faire accepter cette présence aux militaires qui ne voulaient pas en entendre parler, surtout aux postes clefs de la Défense et de l'Intérieur.

L'une des tâches immédiates auxquelles est maintenant confronté le gouvernement de « réconciliation nationale » est de faire rentrer les forces dites

« loyalistes », c'est-à-dire gouvernementales, dans les casernes et de regrouper « les mutins », en s'appuyant sur les 3 000 soldats de l'armée française et ceux de la force d'interposition d'Afrique de l'Ouest dont les effectifs viennent de grimper à 3 200 soldats. Il n'est pas dit que l'armée gouvernementale accepte cette situation sans réagir ; tandis que, de leur côté, les rebelles ne sont pas prêts à rendre les armes.

Dans de telles conditions, il n'est pas surprenant que des tiraillements et des dissensions apparaissent entre les forces en présence. Ainsi le cessez-le-feu a été violé dans l'ouest du pays où se sont affrontés rebelles du Mpigo et troupes gouvernementales. Prétextant leur sécurité non assurée, les ministres rebelles refusent d'ores et déjà de se rendre à Abidjan, siège du futur gouvernement, et accusent Laurent Gbagbo d'avoir fait appel à plus d'un millier de mercenaires anglais ! Autant dire que la situation est loin d'être réglée.

René CYRILLE

Espagne

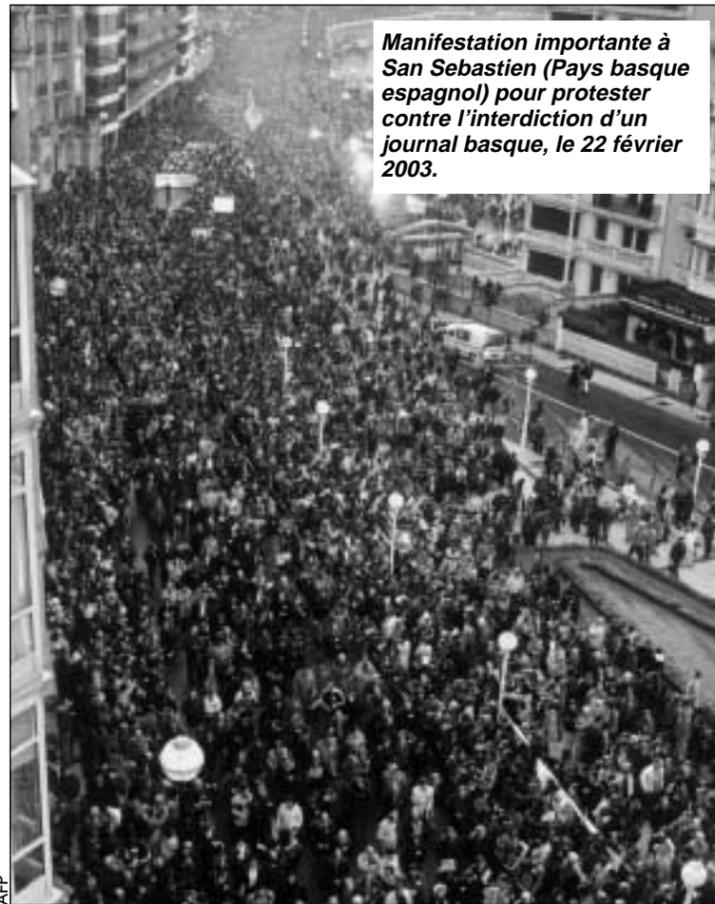
NON À L'INTERDICTION DE BATASUNA !

Lundi 17 mars, le tribunal suprême espagnol a décidé, à l'unanimité, de mettre hors la loi la coalition indépendantiste basque, Batasuna. Cette décision frappe également Euskal Herritarok (EH) et Herri Batasuna (HB), deux appellations antérieures de cette même formation. Cette décision confirme les poursuites engagées en septembre 2002 contre cette formation nationaliste.

Le gouvernement espagnol, associé aujourd'hui à l'intervention impérialiste anglo-américaine contre l'Irak, avait justifié l'interdiction de Batasuna par son refus de condamner clairement les attentats du groupe armé ETA, dont Batasuna était considéré comme la formation légale. Elle comptait, à ce titre, quinze députés, une soixantaine de mairies et un millier d'élus.

La décision du tribunal espagnol s'appuie sur une nouvelle loi adoptée en juin 2002 qui permet d'interdire les formations risquant de « détériorer ou de détruire le régime de libertés et le système démocratique » notamment par un soutien « actif ou passif au terrorisme ». Cette loi, très contestée, a fait l'objet d'un recours du gouvernement basque auprès du tribunal constitutionnel qui l'a rejeté. La rapidité de ce rejet a surpris, car en général un tel recours prend deux ans. Cela trahit la hâte de l'État espagnol à en finir... provisoirement.

Car, si Aznar a manifesté sa satisfaction ainsi que le représentant du Parti Socialiste



Manifestation importante à San Sebastian (Pays basque espagnol) pour protester contre l'interdiction d'un journal basque, le 22 février 2003.

Basque, il n'est pas sûr que cette décision, au lieu de marginaliser le courant indépendantiste, ne lui apporte au contraire de nouveaux suffrages aux prochaines élections municipales. Batasuna pourrait être relayé par les quelque quarante associations indépendantistes apparues en Pays basque, quand s'est profilé cette interdiction.

Bien que Lutte Ouvrière soit totalement opposée à l'impasse terroriste dans laquelle s'est enfermée ETA, nous tenons à protester contre l'interdiction de

Batasuna qui est une atteinte aux libertés démocratiques les plus élémentaires et qui va priver ce mouvement de ses formes d'expression publique, puisque sa presse notamment, mais aussi toutes ses formes d'organisation sont désormais illégales.

Sollicitées par l'unique député européen de Batasuna, les députées européennes de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller, Armonie Bordes et Chantal Cauquil se sont donc associées à la protestation contre la dissolution de cette organisation.

La recherche scientifique, au régime sec

Pour comprendre ce que signifiera la politique gouvernementale décidée dans la fonction publique, il suffit de regarder ce qu'elle représente dès aujourd'hui pour la recherche.

La première étape, en septembre dernier, a été la baisse de plus de 15 % en moyenne du budget des instituts de recherche et la suppression de 150 postes aux concours de recrutement des chercheurs. Sachant que le simple renouvellement des personnels nécessite un recrutement de 3 % par an, le gouvernement annonce, lui, un rythme de 2,5 %. La perte sèche sera, en fait, de bien plus de 0,5 % annuel, car les départs à la retraite dans tous les instituts vont monter jusqu'à 6 % des effectifs avant 2010, du fait des forts recrutements des années soixante.

En janvier, la deuxième étape a suivi, avec le blocage des « reports » de l'argent des contrats externes, qui s'apparente à un vol pur et simple par l'État d'argent qui ne lui appartient absolument pas. Depuis de nombreuses années, et cela ne date pas des gouvernements de droite, les équipes de recherche publiques doivent faire appel à des contrats externes – industriels, associatifs ou européens – pour boucler un budget d'État très insuffisant. Dans la recherche biomédicale, par exemple, la part de ces contrats externes dans le financement des laboratoires

publics dépasse en moyenne les 50 %. Mais, contrairement aux fonds d'État qui sont liés à l'année civile, ces fonds contractuels ne sont pas entièrement dépensés au 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils sont versés. Un jeu d'écriture administratif (les « reports ») les annule donc ce jour-là à minuit et les reverse immédiatement dès les premières minutes du 1^{er} janvier. C'est ce reversement qui a été bloqué cette année, et l'est toujours trois mois après, mettant ainsi de nombreux laboratoires en quasi-faillite.

La troisième étape se situe en mars, avec un « gel » de 30 % des budgets de fonctionnement des instituts, que le ministère des Finances a aussitôt converti pour moitié en suppression

pure et simple de crédits

Au final, en six mois, le nombre de personnels de la recherche publique a décru de 0,5 % l'an en moyenne ; les laboratoires de recherche ont perdu 27,75 % de leurs crédits d'État et 12,75 % d'autres ne peuvent plus être perçus par eux. Une chute libre, qui peut être considérée comme un modèle de ce que Chirac et les siens se préparent à faire pour toute la fonction publique !

Les mesures du gouvernement contre la recherche ont reçu des milieux scientifiques l'accueil qu'elles méritent. Le 20 mars, 8000 chercheurs et techniciens ont défilé à Paris, des centaines d'autres à Lyon, Marseille ou Strasbourg, dans ce qui a sûrement été la plus forte mobilisation de la commu-

nauté depuis plus de vingt ans.

Lancée la veille par quelques chercheurs marseillais, une pétition appelant par dérision la ministre de la Recherche à démissionner « en solidarité » avec ses ex-collègues a reçu en moins de quinze jours 6 600 signatures. Devant la pression, le ministère a cru jouer finement en renvoyant la responsabilité des difficultés des laboratoires sur les directeurs généraux des grands instituts de recherche, accusés d'avoir soumis les équipes de recherche à des coupes budgétaires « indues »... comme si les directeurs généraux prenaient jamais l'initiative de faire autre chose que ce que le ministère leur dit de faire !

M.L.